

**OBJET RAPPORT 2015 SUR LA SITUATION DE LA COMMUNE DE SAINT-DENIS
EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

En application du Décret n° 2011-687 du 17 juin 2011, les collectivités territoriales de plus de cinquante mille habitants sont tenues d'établir un rapport annuel, présenté préalablement au débat sur le projet de budget.

Ce rapport, est un état des lieux de ce qui a été fait en 2015 et de ce qui peut être poursuivi et amélioré en 2016. Il s'agit de rendre compte des actions effectuées au titre du développement durable sur le territoire communal.

Au regard des cinq finalités du développement durable inscrites dans le Code de l'Environnement :

- la lutte contre le changement climatique ;
- la préservation de la biodiversité, la gestion des milieux et des ressources ;
- l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations ;
- les modes de production et de consommation responsables.


Le rapport se décline en deux parties :

- I. les actions sur l'ensemble du territoire communal « des politiques de développement durable à Saint-Denis ».
- II. les actions internes à la gestion communale « Saint-Denis, commune exemplaire et responsable »,

Ce document montre l'évolution des actions par rapport aux années précédentes avec les indicateurs les plus pertinents.

Je vous demande de prendre acte du rapport 2015 sur la situation de la Commune de Saint-Denis en matière de développement durable qui vous est présenté en annexe.

LE MAIRE



Gilbert ANNETTE

NB Le rapport sur la situation de la Commune en matière de développement durable peut être consulté près la « Mission Développement Durable », aux jours et horaires ouvrables de l'administration et, lors de la séance, auprès du Secrétariat du Conseil Municipal.

COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 02 mars 2016
Délibération n° 16/1-12

OBJET **RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA COMMUNE DE SAINT-DENIS
EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu la Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 dite « Loi Grenelle 2 », portant engagement national pour l'environnement ;

Vu le Décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 16/1-12 du Maire ;


Vu le rapport de Madame DUCHEMANN Yvette, Conseillère Municipale, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Aménagement/ Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions - avec réserve de Monsieur VICTORIA René-Paul en Affaire Générale/ Entreprise Municipale - ;


**APRES EN AVOIR DELIBERE
(présentation sans vote)**


Prend acte du rapport 2015 sur la situation de la Commune de Saint-Denis en matière de développement durable.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 5 4 MAR. 2016


LE MAIRE
Gilbert ANNETTE

Examiné par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du mercredi 02 mars 2016
et annexé à la Délibération n° 16/1-12

LE MAIRE

Gilbert ANNETTE



RAPPORT
2015

DÉVELOPPEMENT
DURABLE



MAIRIE DE
SAINT
DENIS



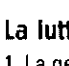


RAPPORT
2015

DEVELOPPEMENT
DURABLE

AR CONTROLE DE LEGALITE : 974-219740115-20160302-16112-DE
en date du 07/03/2016 ; REFERENCE ACTE : 16112

Sommaire

 Des politiques publiques de développement durable	
SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-DENIS	06
La lutte contre le changement climatique	07
1. Construire Saint-Denis pour les générations futures	8
2. Développer de nouveaux modes de mobilité	9
ZOOM SUR SEA WATER AIR CONDITIONING SWAC	10
La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	12
1. Développement territorial et amélioration du cadre de vie	13
ZOOM SUR LA RESTAURATION ECOLOGIQUE DE LA RIVIERE SAINT-DENIS	14
2. Saint-Denis s'engage pour la protection des oiseaux marins	16
3. Garantir une eau de qualité pour tous !	17
L'épanouissement de tous les êtres humains	18
1. Améliorer les conditions de vie des Dionysiens	19
2. Saint-Denis, phare culturel et sportif	20
ZOOM SUR LE COEUR VERT FAMILIAL	22
3. Favoriser la réussite éducative	24
ZOOM SUR LA NOUVELLE ENTREE DUEST NEO	25
La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	26
1. Saint-Denis, ville solidaire	27
ZOOM SUR UN LIEU D'ACCUEIL ENFANT/PARENT LAEP	27
2. Saint-Denis, engagée pour l'insertion professionnelle	29
Des modes de production et de consommation responsable	31
Création d'activités et d'emplois via la commune	32
ZOOM SUR LES ECOBOX	32
 SAINT-DENIS	
 une commune engagée et responsable	33
La lutte contre le changement climatique	34
1. La gestion durable du patrimoine bâti de la collectivité	34
2. La maîtrise de l'énergie	35
La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	36
Une meilleure gestion communale de l'eau potable	
L'épanouissement de tous les êtres humains	37
L'émergence de projets de développement durable au sein de la commune	37
ZOOM SUR LE PLAN DE RENOVATION URBAINE NORD EST LITTORAL PRUNEL	38
La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	40
L'insertion au sein des services de la communes	40
ZOOM SUR LE PROJET OPTIQUE INTRA-CITE DIC	41
Des modes de production et de consommation responsable	42
Les consommations communales d'eau	42



Edito

La Réunion comptera près de 1 million d'habitants en 2030. Face à cette évolution démographique, à un équilibre environnemental, social et économique fragile, nous construisons Saint-Denis pour les générations futures. Cela se traduit par une gestion vertueuse et responsable de notre territoire à travers la maîtrise de la demande en énergie, la préservation des ressources, de son patrimoine naturel, ainsi qu'une production et une consommation raisonnée.

L'épanouissement de l'humain est au cœur de cette problématique. En effet, avec un taux de chômage élevé notamment chez les jeunes, la Ville de Saint-Denis a l'objectif affirmé de réduire les inégalités en redonnant confiance aux citoyens à travers l'éducation, en soutenant la formation des jeunes et la création d'emplois. Résolument tourné vers l'avenir, la ville de Saint-Denis encourage l'innovation à travers notamment le développement des technologies numériques.

Chaque année, le rapport annuel de la situation de la ville de Saint-Denis en matière de développement durable est l'occasion de dresser l'état des lieux de notre politique volontariste et engagée. Nous, citoyens, milieux socio-économiques et la municipalité, sommes les acteurs majeurs de sa réussite.

Gilbert Annette
MAIRE DE SAINT-DENIS

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Le rapport « développement durable » propose, d'une part, un bilan des politiques, programmes et actions publics dont celles conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes au regard du développement durable ainsi que les orientations et politiques à venir permettant d'améliorer la situation et d'autre part, une présentation des processus de gouvernance mis en oeuvre par la collectivité pour élaborer, mener et évaluer son action.

Par conséquent, ce rapport met en perspective, pour la ville de Saint-Denis, le bilan de son action au titre du développement durable en 2015 et les options stratégiques préfigurées pour 2016.

Ce rapport est rédigé dans le cadre du décret d'application de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 (dite «Loi Grenelle de l'Environnement 2») et présenté en Conseil municipal lors de la discussion des orientations budgétaires pour 2016 le 02/03/2016.

Qu'est-ce que le DÉVELOPPEMENT DURABLE

À la fin des années 1980, le concept est décrit comme l'interaction de trois dimensions :



Ces trois dimensions représentées de manière abstraite et statique ne proposent pas de réponse ni de marche à suivre pour une démarche de développement durable. Depuis, un cadre de référence a été élaboré, définissant **cinq finalités** que doivent poursuivre de manière concomitante les politiques publiques.

Les actions de développement durable de la commune de Saint-Denis seront donc présentées par finalité, même si toute action relève souvent de plusieurs d'entre-elles. Cette transversalité des actions est identifiée chacune par un **idéogramme** particulier.

Les 5 finalités du développement durable



Lutte contre le changement climatique & protection de l'atmosphère



Préservation de la biodiversité & gestion des milieux



Epanouissement de tous les êtres humains



Cohésion sociale & solidarité intergénérationnelle



Mode de production et de consommation responsable

Les Actions à Saint-Denis




Action déjà réalisée



Action en cours ou à venir

Ces différents pictogrammes sont présents tout au long du rapport, afin d'identifier rapidement la finalité concernée ainsi que les actions entreprises par la commune.



I



La politique publique de
développement durable

SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-DENIS



La lutte contre **LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**

ETAT DES LIEUX

Seule la moitié du gaz carbonique (CO₂) produit par les activités humaines est absorbée par les écosystèmes naturels : océans, forêts... Sans effort pour réduire les émissions des gaz à effet de serre, **la température moyenne devrait augmenter de 1,4 C° à 5,8 C° d'ici à 2100.**

Certains effets du dérèglement climatique sont d'ailleurs déjà visibles en France : +0,9°C en un siècle ; avancement des cycles biologiques ; épisodes inédits d'inondations et de fortes chaleurs.

À La Réunion, l'élévation moyenne des températures est également visible, avec une tendance également à un **assèchement des zones Ouest et Sud**, déjà soumises à un aléa sécheresse. Enfin, **les cyclones pourraient être plus intenses sur l'île**, selon Météo France.

La lutte contre le réchauffement climatique constitue un enjeu majeur de solidarité entre les hommes, les

territoires et les générations et une priorité mondiale reconnue par tous, scientifiques et politiques, notamment au travers de la convention climat de l'ONU de 1992 et récemment en décembre 2015 à Paris lors de la COP21, 195 pays s'engageant pour **limiter le réchauffement climatique à 2 C° d'ici 2100, et même à 1,5 C° si possible.**

Les collectivités territoriales ont une responsabilité forte en tant que décideurs locaux. L'outil principal est le **Plan Climat Énergie Territorial**, mais d'autres actions peuvent être menées : réduction des émissions des gaz à effet de serre dans l'ensemble des secteurs d'activités, promotion des énergies renouvelables, promotion du transport collectif et des **modes actifs à travers le Plan de Déplacements Urbains**, meilleure maîtrise des consommations d'énergie, gestion concertée des bâtiments publics, rénovation et la réhabilitation urbaine...

1. Construire Saint-Denis pour les générations futures

Le Plan Climat Énergie Territorial (PCET)

Depuis l'année 2011, la CINOR et la commune de Saint-Denis ont lancé leur **Plan Climat Énergie Territorial**, dans un double objectif d'**atténuation** : réduction des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire et d'**adaptation** : réduction de la vulnérabilité du territoire face aux modifications climatiques.

LE PCET S'EST ARTICULÉ EN 4 PHASES :

- ➔ **LE DIAGNOSTIC CLIMAT** > dresse le profil climat du territoire, au regard de sa consommation énergétique actuelle et aux échéances 2020 et 2030, de ses émissions de GES et de sa vulnérabilité au changement climatique. *Il a été validé le 4 décembre 2012.*
- ➔ **LA CONCERTATION** > élabore avec l'ensemble des acteurs du territoire des actions destinées à lutter contre les causes du réchauffement climatique et à s'adapter à ses conséquences. *Elle s'est tenue le 26 mars 2013 et soldée par un livre blanc.*
- ➔ **LE PLAN D'ACTION** > se présente sous forme de fiches indiquant les moyens humains, techniques et financiers, et les indicateurs de suivi permettant la mise en place effective de ces actions. *Il a été approuvé en conseil municipal le 24 juin 2014.*
- ➔ **LA GOUVERNANCE** > définit le rôle précis des deux collectivités, leurs leviers d'action en fonction de leurs compétences réglementaires et capacités financières, ainsi que les freins à lever afin de permettre l'application du plan d'action. Ainsi, depuis 2012, des moyens et d'une partie du personnel ont été mutualisés entre la CINOR et la commune de Saint-Denis pour les différents diagnostics et l'élaboration du PCET et désormais pour la mise en oeuvre de la stratégie d'adaptation et d'atténuation du territoire.



Avant le 31 décembre 2016, ce sont les intercommunalités qui auront en charge la mise en oeuvre d'un plan climat air énergie territorial (PCAET) qui remplaceront les PCET actuels, dont celui de la commune de Saint Denis. **Cette dernière continuera les actions engagées** dans le cadre de ses activités propres, et non plus sous l'égide d'un PCET.

Sur le territoire de la commune de Saint-Denis, le PCET se décline en 4 axes et 16 actions. **Actuellement, 14 actions sont engagées, soit plus de 87% du plan.**

AXE 1

La finalité de cet axe est de permettre le développement de technologies de productions et de stockage d'électricité se basant sur l'énergie solaire ou éolien.



3 PORTEURS DE PROJET ONT PU ÊTRE ACCOMPAGNÉS EN 2015 pour leur dossier vis à vis de l'appel à projet de la commission de régulation de l'énergie (CRE)



2016 DEVRAIT ÊTRE CONSACRÉE À L'ETUDE D'OPPORTUNITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉOLIEN URBAIN

AXE 2

La maîtrise de la demande en énergie a pour but de concevoir, de réaliser ou de rénover des bâtiments ou de l'éclairage public peu consommateur d'électricité et maîtriser les déplacements des agents pour les besoins des services communaux.



3 ÉQUIPEMENTS NOUVEAUX ONT ÉTÉ RÉALISÉS EN VENTILATION NATURELLE : Maison régionale des sports / Le Centre culturel de Château Morange / le Centre d'accueil du Bas de la Rivière.



1 ÉQUIPEMENT A ÉTÉ RÉNOVÉ : Gymnase de Champ Fleurl : ventilation naturelle et éclairage basse consommation.

AXE 3

Des réflexions et des actions sont entreprises pour diminuer la vulnérabilité du territoire au changement climatique, notamment en assistance aux personnes les plus sensibles, pour la gestion des ressources en eau et de l'équilibre biologique des espaces verts.



37% DE PRODUITS LOCAUX dans les cantines scolaires.



20% DE SURFACE DRAINANTE EN 2015 (contre 15% auparavant, elle permet la perméabilité des sols sur les nouveaux aménagements) et un schéma directeur des eaux pluviales est en cours de réalisation.



LA COMMUNE A DÉFINI UN PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : en cas de cyclone, 8 centres d'hébergements sont ouverts dès l'alerte orange, pour les sans domicile fixe et les publics vulnérables (quartiers de la Colline et îlet Quinquina, habitats précaires).

AXE 4

La sensibilisation du public, via un programme sur les risques naturels (grand public et professionnels) et l'éducation des élèves du primaire à la protection des ressources.



DES ANIMATIONS AUTOUR DU CYCLE DE L'EAU SERONT DANS LE PARCOURS PÉDAGOGIQUE DES ÉCOLIERS EN 2016.

2. Développer de nouveaux modes de mobilité

Le Plan de Déplacements Urbains (PDU)

Par ailleurs, la CINOR a également mis en place un **Plan de Déplacements Urbains (PDU)** pour la période 2013-2023. En œuvrant au développement des déplacements en modes doux (dits actifs) et des transports en communs, le PDU participe pleinement à la **réduction des émissions de gaz à effet de serre** du territoire intercommunal.



LA COMMUNE TRAVAILLE AVEC LA CINOR POUR L'EXTENSION DU TRANSPORT EN COMMUN EN SITE PROPRE (TCSP). 3 PROJETS SONT EN COURS :

- ▶ EXTENSION DU TCSP DU CHAUDRON > VERS QUARTIER FRANÇAIS
- ▶ TCSP MOUFIA > BRETAGNE
- ▶ TCSP CENTRE-VILLE > BELLEPIERRE



PARALLÈLEMENT, DES TRONÇONS DE TRANSPORT PAR CÂBLE SONT À L'ÉTUDE, EN CONNEXION AVEC CE TCSP.

Pour le **secteur de La Montagne**, l'étude de faisabilité a été faite en 2013. Deux variantes sont encore à l'étude, reliant le centre de la Montagne à l'hôtel de ville ou l'hôpital.



2015 A VU LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ SUR LE SECTEUR DE MOUFIA/BOIS DE NÉFLES, quartiers qui seraient reliés au Chaudron et au Littoral via l'Université.



Autres actions de mobilité

Dans tous les projets de rénovation urbaine ou de requalification/rénovation de voirie,



UNE LARGEUR MINIMALE DE TROTTOIR EST RESPECTÉE DE MANIÈRE À FACILITER LE DÉPLACEMENT DES PIÉTONS ET PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.



UNE BANDE CYCLABLE A PAR EXEMPLE ÉTÉ AMÉNAGÉE SUR LE QUARTIER DES CAMÉLIAS.

D'autres seront prévues dans le cadre des projets PRUNEL, NEO ou encore de l'extension du TCSP en centre-ville. Pour adapter au mieux ces projets, une étude de circulation sur la frange littorale aura lieu en 2016.



2016 VERRA LE DÉBUT DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE (AD'AP) POUR LES LIEUX ET BÂTIMENTS PUBLICS : IL S'AGIRA DE METTRE AU POINT LE PROGRAMME D'INTERVENTION POUR SAINT-DENIS.

Le carrefour autour de la colonne de la Victoire a été réaménagé, pour garantir l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



UNE ÉTUDE DE PROGRAMMATION DE LA MOBILITÉ EN CENTRE-VILLE DE SAINT-DENIS A DÉBUTÉ FIN 2015.

Sous l'égide de la CINOR, elle permettra de programmer dans le temps et l'espace les actions prévues dans le Plan de Déplacements Urbains et d'organiser le déploiement des transports en commun (TCSP et transport par câble), avec également les projets d'aménagements urbains (PRUNEL, NEO).

De façon générale, il s'agit de ramener la **part de la voiture sur la voirie**, de 70% en moyenne actuelle à **seulement 50%**, l'autre moitié de la rue étant dédiée aux modes actifs (vélo et marche).

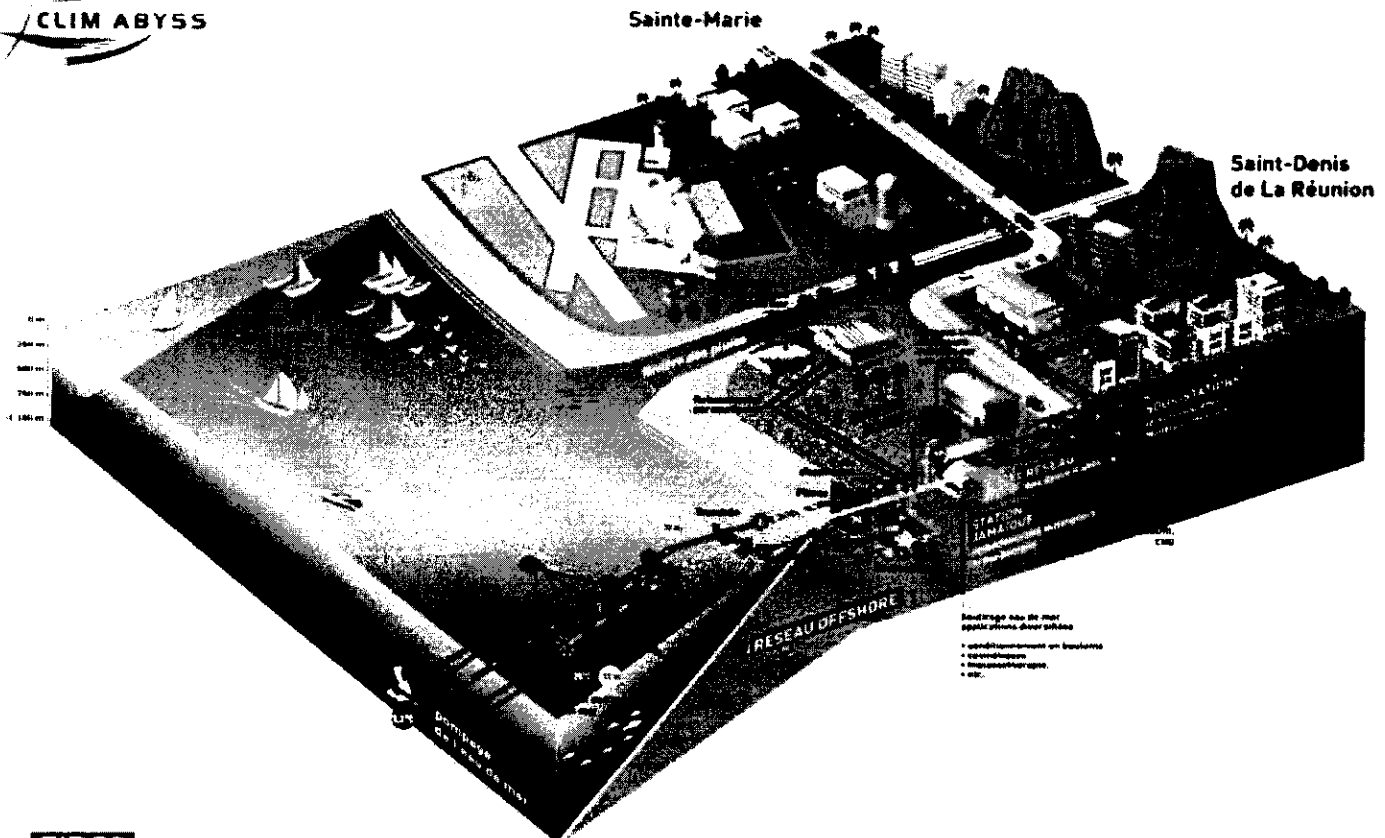


SAINT-DENIS VERS L'AUTONOMIE
ENERGETIQUE AVEC LE PROJET

SEA WATER AIR CONDITIONING SWAC

L'île de La Réunion importe actuellement une bonne partie de son énergie pour les déplacements, la production d'électricité, de chaleur et de froid. À l'heure de la transition énergétique et de l'atténuation du changement climatique, La Réunion s'est fixé un objectif d'autonomie électrique à l'horizon 2030.

Le SWAC y participe en termes de limitation de la demande en électricité et mobilisation d'une énergie renouvelable : utilisation des eaux froides pour climatiser des bâtiments.



- Alourdissement des bâtiments
- conditionnement en bouillottes
 - escaliers
 - escaliers
 - etc.



Climatisation par eau de mer
des grandes profondeurs



Pour une plus grande capacité de stockage d'eau de mer, des pompes à eau de mer sont installées sur le site de la station de pompage.



Les pompes à eau de mer sont installées sur le site de la station de pompage.



Le stockage de l'eau de mer est réalisé dans des réservoirs souterrains.



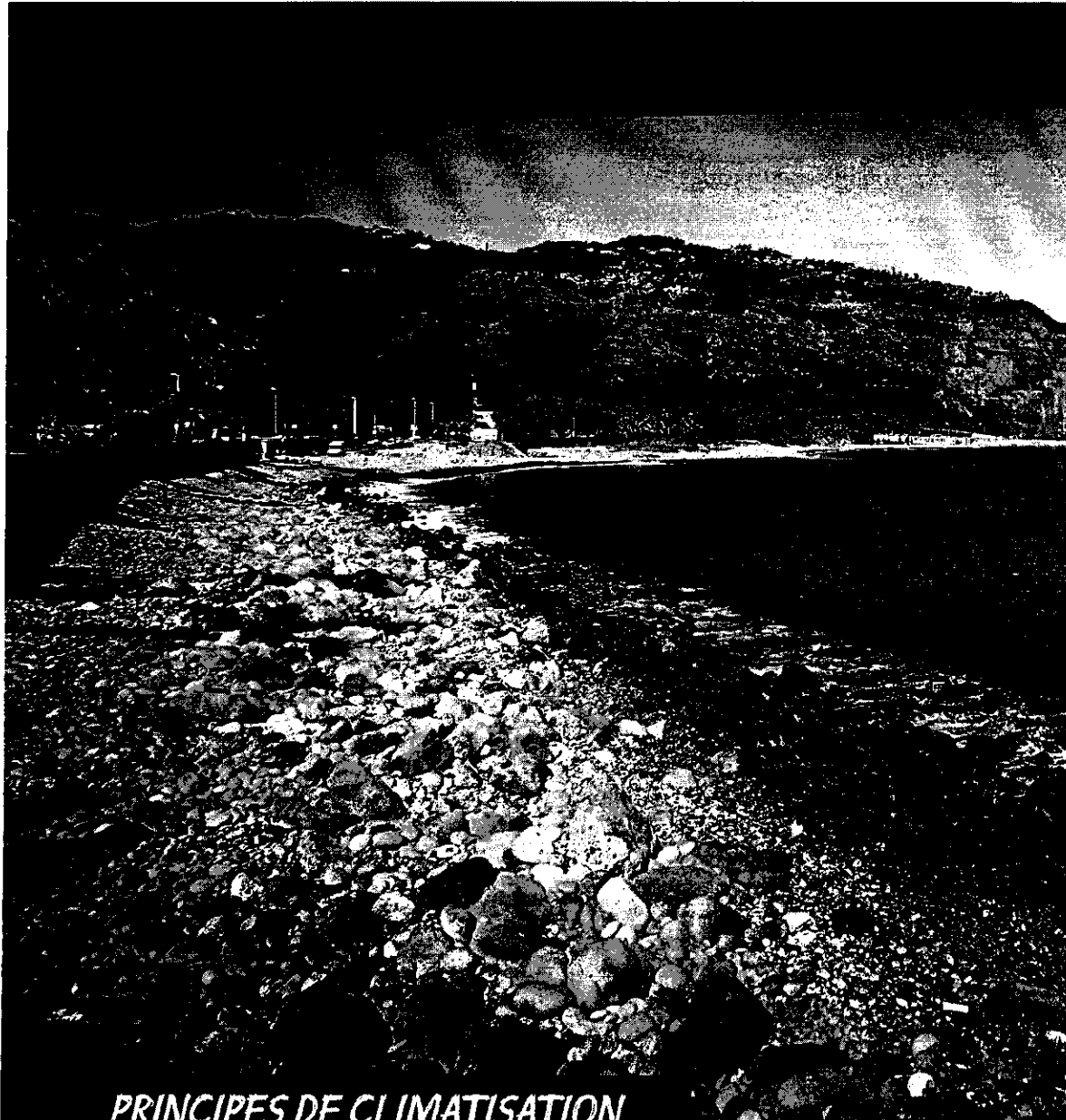
Les pompes à eau de mer sont installées sur le site de la station de pompage.



Les pompes à eau de mer sont installées sur le site de la station de pompage.



Les pompes à eau de mer sont installées sur le site de la station de pompage.



PRINCIPES DE CLIMATISATION PAR L'EAU DE MER

- ▶ **EAU DE MER À 5°C POMPÉE** à 1100 m de profondeur au large des côtes
- ▶ **REFROIDISSANT VIA DES ÉCHANGEURS THERMIQUES** à La Jamaïque l'eau douce du réseau urbain
- ▶ **ACHEMINÉE PAR UNE CANALISATION** de 6 km de long offshore sous-marine
- ▶ **POUR CLIMATISER PLUS DE 50 BÂTIMENTS DE GRANDE TAILLE** (CHU, Université, Aéroport, Clinique Sainte-Clotilde, Centres Commerciaux, Immeubles de bureaux, etc...)

2008

DÉBUT

du projet porté par les communes Saint-Denis et Sainte-Marie

2010

CRÉATION

du Syndicat intercommunal d'exploitation d'eau océanique (SIDEO) entre les deux communes

2011

ATTRIBUTION

de la délégation de service public à ClimAbyss

2015

TRANSFORMATION

du SIDEO en Syndicat mixte intégrant la Région

OBTEINION

des autorisations de travaux de la Région et de la commune de La Jamaïque

de la commune de Sainte-Marie

de la commune de Saint-Denis

de la commune de La Réunion

2016

ENGAGEMENT DES TRAVAUX TERRESTRES (prévision)



Toutes les conditions préalables à l'engagement des travaux ne sont pas encore levées. Des difficultés subsistent dans le montage financier de l'opération en corrélation, notamment, avec la conjoncture actuelle.



Préservation de la **BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES**

ETAT DES LIEUX

La biodiversité est une composante essentielle de la durabilité des écosystèmes, dont dépendent toutes les sociétés humaines. Les biens et services apportés par la biodiversité (aliments, matières premières, substances actives, capacité d'auto épuration...) sont innombrables et fondamentaux pour le développement économique, avec par exemple l'ajout de 46 espèces végétales ultramarines à la pharmacopée française en 2013.

De même, le caractère vital des milieux et des ressources qui composent l'environnement (eau, air, sols...) fait de leur préservation une priorité. Pourtant, le XXème siècle a vu de lourdes pertes de biodiversité et de nombreuses atteintes aux milieux et aux ressources naturelles. L'outre-mer, concentrant 85% de la biodiversité nationale, est confrontée à des enjeux très forts d'espèces exotiques envahissantes, qui sont la première menace pour la biodiversité sur les îles.

170 pays ont ratifié la convention de Rio de 1992 sur la diversité biologique et se sont engagés à Johannesburg à réduire de façon significative l'érosion de la biodiversité. Cette convention est déclinée en France via une stratégie nationale pour la biodiversité, récemment déclinée à l'échelle de La Réunion et bientôt reprise via l'Agence française pour la biodiversité.

Tout comme la biodiversité, l'eau fait partie du patrimoine commun de l'humanité. Sa protection et le développement de la ressource utilisable sont d'intérêt général et vital. L'état de pollution de nombreux cours d'eau, nappes et littoraux peut empêcher son emploi pour l'alimentation humaine et animale et entraîner une dégradation des milieux aquatiques.

La pépinière communale

Dans tout projet de plantation, les espèces endémiques ou indigènes sont prioritaires. En 2015, dans les quartiers des Camélias, la commune a planté via un Chantier d'insertion, des Grands Nattes, Palmistes Blancs, Bois Rouges, Benjoints...



ON A UN REMPLACEMENT PROGRESSIF DES ESPÈCES EXOTIQUES POTENTIELLEMENT ENVAHISSANTES PAR DES ESPÈCES VÉGÉTALES INDIGÈNES OU ENDÉMIQUES, conformément à la DAUPI, «Démarche Aménagements Urbains et Plantes Indigènes».



ENFIN, POUR LES CHANTIERS D'ÉLAGAGE, LES DÉCHETS VÉGÉTAUX SONT BROYÉS ET COMPOSTÉS À LA PÉPINIÈRE ou utilisés en couverture du sol dans les massifs floraux.

La pépinière communale rénovée en 2015 a vocation à produire des plantes pour les manifestations sur le territoire, les écoles, les mairies annexes ou encore les bureaux. Elle pourra également servir de base pour des activités pédagogiques.



Partenariat avec le Parc National de la Réunion

La commune de Saint-Denis a signé un partenariat avec le Parc National de La Réunion pour la production de plantes indigènes et endémiques, qui seront replantées dans le programme de restauration écologique de la forêt semi-sèche (projet européen LIFE+).



40 HECTARES DE CETTE FORÊT MENACÉE DE DISPARITION ONT DÉJÀ ÉTÉ RESTAURÉS À LA GRANDE CHALOUPE, dans les remparts du Massif de La Montagne.

Ce partenariat découle de la convention d'application de la Charte, pour laquelle la Commune s'est engagée à participer aux actions de préservation de la biodiversité forestière de la Réunion. Il s'articule autour de 4 axes.

AXE 1

Accompagner la production de plants d'espèces indigènes caractéristiques de la forêt sèche au sein de la pépinière communale du Bas de la Rivière.



CETTE PRODUCTION PERMETTRA À TERME DE FOURNIR DES PLANTS POUR LES MILIEUX URBAINS.

AXE 2

Former les agents par le partage de la connaissance et de la culture des espèces.

AXE 3

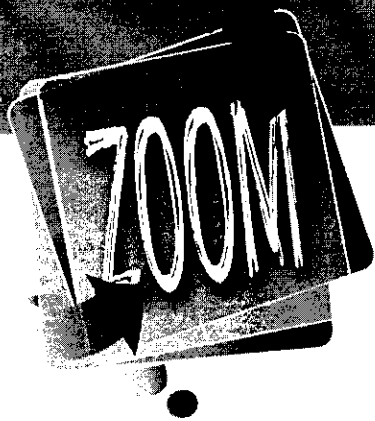
Sensibiliser par la mise en place d'un circuit pédagogique pour les établissements scolaires.

AXE 4

Accompagner l'aménagement des espaces verts urbains.



UN REBOISEMENT EN ESPACE URBAIN A EU LIEU AU VILLAGE DU RUISSEAU BLANC.



LA RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DE LA RIVIÈRE SAINT-DENIS

La commune oeuvre actuellement à la restauration écologique de la Rivière Saint-Denis. Ce corridor écologique, en tant que l'une des 13 rivières pérennes de l'île, présente plusieurs obstacles pour la continuité écologique (notamment la remontée des poissons).



Pêcheries de bichiques avec **PRÉSERVATION DU CANAL MÉDIAN NON PÊCHÉ.**

UNE CONCERTATION POURRA ÊTRE ENVI-SAGÉE dans le cadre du projet Nouvelle Entrée Ouest (qui prévoit un ouvrage d'art).

BARRAGE EXISTANT CONTRE LES RISQUES INONDATION :

une étude de faisabilité est en cours sur le rétablissement de la continuité écologique.

TRAVAUX PRÉVUS EN 2018

pour la mise en place d'une passe à poissons.

ÉTUDES EN COURS pour réhabiliter ces franchissements sans augmenter les risques d'inondation pour les populations riveraines.

Captage construit dans les années 1905 et rénové en 1990, stratégique **51% DE L'EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE SAINT-DENIS.**

Dossiers réglementaires achevés, travaux de réhabilitation en cours

LE NOUVEAU CAPTAGE DEVRAIT ÊTRE OPÉRATIONNEL EN 2017.

DES ACTIONS POUR LA RESTAURATION ÉCOLOGIQUE

La Ville, avec l'aide de son délégataire, investit dans des équipements de contrôle et de gestion de la prise d'eau, pour **respecter le débit réservé et optimiser la quantité d'eau brute réellement utile** et permettre la **libre circulation des espèces aquatiques** :



RÉGULATION DU DÉBIT DÉVIÉ VERS LA STATION PAR UNE VANNE : elle sera actionnée sur consigne de l'exploitant, en fonction de la demande, de la ressource disponible avec une contrainte environnementale : la préservation du débit réservé (145 L/s).



UNE GRILLE ANTI-DÉVALAISON SERA AMÉNAGÉE DEVANT L'OUVRAGE DE RÉGULATION : pour éviter l'entrée de poissons dans la galerie d'adduction et pour diriger les poissons vers la rivière.



MISE EN PLACE D'UNE PASSE À POISSONS MULTI-ESPÈCES SUR LE BARRAGE.

Une rampe en enrochements équipée d'une succession de seuils dits « rustiques » (en enrochements également) sera réalisée.



L'ENTRETIEN DES BERGES SERA ASSURÉ PAR LA VILLE, DANS LE CADRE D'UN CHANTIER D'INSERTION.



UNE PARTIE DES 7000 PLANTS ENDÉMIQUES ET INDIGÈNES DOIT ÊTRE PRODUITE PAR LA PÉPINIÈRE MUNICIPALE POUR CETTE RESTAURATION ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE.

La ville de Saint Denis porte une attention particulière en matière de **gestion environnementale**. La collectivité souhaite **réduire au maximum les nuisances** dues aux travaux sur le périmètre opérationnel. En cohérence avec la qualité environnementale mise en place lors de la conception et des études.

TRAVAUX
DE 2016
À 2017

COÛT
TOTAL
6M€



© Geolithe



UN DOCUMENT APPELÉ « NOTICE ENVIRONNEMENTALE : CHANTIER FAIBLES NUISANCES » A ÉTÉ ÉLABORÉ

Il vise à rappeler le cadre d'intervention (enjeux et réglementation) et regroupe l'ensemble des prescriptions que l'entreprise sera obligatoirement tenue de prendre en considération dans le cadre de l'exécution des travaux. L'objectif est d'obtenir le niveau de qualité environnementale attendue dans le respect du cadre économique, des délais et des exigences liées aux pratiques professionnelles du BTP.

EN PHASE D'EXÉCUTION, LA COLLECTIVITÉ A ÉGALEMENT MISSIONNÉ UN COORDINATEUR ENVIRONNEMENTAL POUR :

- **TRADUIRE** la volonté environnementale et les engagements du maître d'ouvrage dans les pièces du dossier de consultation des entreprises
- **SENSIBILISER** l'entreprise à l'obligation de consacrer plus d'attention, de temps et de moyens qu'auparavant à la gestion des déchets, à la réduction du bruit, des poussières et des pollutions pour les hommes ou pour l'environnement
- **VEILLER AU RESPECT** des engagements contractuels de l'entreprise.

2. Saint-Denis s'engage pour la protection des oiseaux marins

Saint-Denis participe aux "Nuit sans lumière"



La Ville de Saint-Denis a participé aux **Nuit sans lumière** du 16 au 26 avril. Organisées par le Parc national de La Réunion avec la SEOR (Société d'Études Ornithologiques de La Réunion) avec le soutien du CCEE (Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement), les nuits sans lumière ont pour **objectif d'agir contre la pollution lumineuse nocturne** qui perturbe la migration des pétrels depuis les hauteurs de l'île où ils viennent régulièrement nidifier.

LES ACTIONS



EN 2015, PRÈS DE 1400 POINTS LUMINEUX ONT ÉTÉ ÉTEINTS EN VILLE PENDANT 10 NUITS, AU LIEU DE 2 L'ANNÉE PRÉCÉDENTE.

Afin d'éviter que les pétrels ne s'échouent au sol en se blessant parfois, attirés par l'éclairage, sans possibilité de redécoller.

Plusieurs animations de sensibilisation étaient également au programme : observation astronomique, projection de documentaires, exposition sur les oiseaux, tournoi cécifoot, ateliers ludiques ...

EN 2016, LES NUITS SANS LUMIÈRE S'ÉTALERONT SUR 3 SEMAINES, du 5 au 24 avril 2016. La commune a contacté toutes les associations sportives pour qu'elles décalent leurs compétitions en journée.



EN 2015, LES 10 KILOMÈTRES PÉDESTRES NOCTURNES ONT ÉTÉ REPORTÉS HORS DE CETTE PÉRIODE.



Sensibilisation à la protection des oiseaux

La Société d'Études Ornithologiques de la Réunion (SEOR) a pu initier un certain nombre d'intervenants des Temps d'Activités Péri-scolaires à la reconnaissance des oiseaux marins de notre île.

Des sensibilisations sont également faites à l'occasion de lâchers d'oiseaux marins (Pétrels et Puffins) lorsque ceux-ci ont été collectés sur la commune et soignés à la SEOR.



Resorption des risques de pollution

La commune travaille depuis 2012 à la **réhabilitation de l'ancienne décharge de la Jamaïque**, exploitée pendant 20 ans jusqu'en 1994. Après une étude historique et documentaire, signalant une utilisation pour l'enfouissement des ordures ménagères, la commune a fait réaliser un diagnostic environnemental, signalant un risque faible de pollution, mais une érosion par la rivière des Pluies.



FIN 2015, LE BUREAU D'ÉTUDES A PROPOSÉ UN SCÉNARIO DE RÉHABILITATION QUI DEVRA ÊTRE VALIDÉ PAR L'ÉTAT (DEAL).

3. Garantir une eau de qualité pour tous !

Les captages et forages exploités par la mairie

La commune **exploite** pour la production d'eau **11 captages** d'eau superficielle (prise en ravine ou rivière) et **9 forages** d'eau souterraine. Plus de la moitié de la ressource fait l'objet de périmètre de protection, des procédures réglementaires se poursuivent pour en assurer la protection totale.

LE CAPTAGE RIVIÈRE SAINT-DENIS

il représente 51% des volumes d'eau brute produits, traitée ensuite à l'usine de potabilisation de Belle-pierre.

LES TRAVAUX DE RÉGULARISATION AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE SONT EN COURS, ET ONT ÉTÉ DÉTAILLÉS PLUS HAUT.

LE CAPTAGE DE LA CASCADE DU CHAUDRON

la commune travaille actuellement à sa protection.

EN 2015, LE DOSSIER PRÉALABLE À L'INTERVENTION DE L'HYDROGÉOLOGUE AGRÉÉ A ÉTÉ RÉALISÉ.

Cet hydrogéologue nommé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) a présenté des conclusions pour la réfection de la prise d'eau et pour la protection de la ressource. Il est prévu d'augmenter le débit capté, tout en respectant un débit minimal réservé, pour éviter que l'aval du captage se retrouve à sec en saison sèche.

Le réseau d'eau potable de la commune

ENVIRON 4 KILOMÈTRES DE RÉSEAU ONT ÉTÉ REMPLACÉS, DANS LE CADRE DU PRU DES CAMÉLIAS.

IL EST ÉGALEMENT PRÉVU D'AUGMENTER LA CAPACITÉ DE STOCKAGE D'EAU POTABLE (80 000 M³ ACTUELLEMENT) DE 15 000 M³ EN 2016, POUR UN DOUBLEMENT À MOYEN TERME.

En outre, l'interconnexion des réseaux d' Eau Potable Ouest et Est de Saint-Denis dont les travaux commencent en 2016, permettra d'augmenter la sécurité d'approvisionnement. Enfin, la révision du schéma directeur Eau Potable sera lancée en 2016.

Les efforts de la commune pour la préservation de la ressource en eau se poursuivent, notamment par **l'amélioration du rendement du réseau** (soit le volume effectivement distribué par rapport au volume prélevé par tous les captages et forages).

Le rendement du réseau

Beaucoup de **fuites** se situent en propriété privée (des bailleurs sociaux en logement collectif ancien). La ville accompagne les bailleurs dans la résorption de ces fuites par la mise en place progressive de compteurs généraux appelés compteurs sectoriels en limite de parcelle. Cela permettra d'alerter sur les consommations anormales et de programmer des réparations.

120 BÂTIMENTS DE LOGEMENTS COLLECTIFS ANCIENS ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS.

EN 2016, LA VILLE DE SAINT-DENIS, EN PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ, ENVISAGE UNE ENQUÊTE SUR LES CONSOMMATIONS D'EAU PAR LES MÉNAGERS DIONYSIENS.

LE SCHÉMA DIRECTEUR DES EAUX PLUVIALES EST EN COURS D'ÉLABORATION ET DEVAIT ÊTRE VALIDÉ EN 2016.

Le coeur vert familial

Ce projet a été l'occasion de **résorber d'importantes fuites** au niveau du réseau d'arrosage dans le Parc Urbain de la Trinité. La rénovation de ce réseau a permis de **diviser par deux les consommations** et donc les factures d'eau (économie de plus 30 000 € par an). Le coût des travaux (100 000 €) sera ainsi totalement récupéré en 3 ans et demi.

LE NOUVEAU RÉSEAU A ÉTÉ ÉQUIPÉ DE COMPTEURS CONNECTÉS PERMETTANT UNE TÉLÉ-RELÈVE (mise en service en 2016), d'arroseurs automatiques, relié à un pluviomètre et d'une sonde de débit, permettant de couper l'arrivée d'eau en cas de fuite dans le réseau.

2016 VERRA LA MISE EN PLACE D'UNE BÂCHE DE 200 MÈTRES CUBES POUR STOCKER L'EAU EMPLOYÉE DANS LES JEUX D'EAUX À PROXIMITÉ DE LA MÉDIATHÈQUE. Cette eau sera ensuite réutilisée pour l'arrosage des espaces verts du Coeur Vert Familial.

La démarche zéro phyto

La commune de Saint-Denis est depuis de nombreuses années engagée dans cette démarche, **n'utilisant aucun produit chimique pour l'entretien des espaces verts et la production en pépinière.** Les nécessités liées à la salubrité peuvent faire exception à ce principe : dératisation, désinfection et démoustication.

LA COMMUNE A RECENSÉ 400 TERRAINS PRIVÉS NON ENTRE-TENU POUR LESQUELS LES PROPRIÉTAIRES ONT ÉTÉ MIS EN DEMEURE DE PROCÉDER AU NETTOYAGE DE LEUR TERRAIN.



L'épanouissement de
**TOUS LES ÊTRES
HUMAINS**

ETAT DES LIEUX

Cette finalité répond à l'article 1 de la déclaration de Rio, en 1992 :

« Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature »

Le développement durable doit avant tout permettre la « **satisfaction des besoins et des aspirations des hommes, sans compromettre les capacités des générations futures à subvenir à leurs propres besoins** ».

Cependant, les êtres humains ne sont pas seulement des êtres de raison et de besoins ; ils sont aussi des **êtres d'émotion et de passion**. Au-delà de la satisfaction des besoins essentiels, notamment alimentaires, de **santé**, de logement, l'épanouissement suppose de donner à tous les êtres humains **accès à la culture** et aux pratiques culturelles. Permettre l'accès de tous à la production et à l'**échange interculturel** est fondamental pour rendre le projet de développement durable désirable.

1. Améliorer les conditions de vie des Dionysiens

Un habitat de qualité pour le plus grand nombre

Concernant l'insalubrité, la ville est une porte d'entrée et réalise une enquête de terrain pour déterminer s'il y a insalubrité (dossier alors suivi par l'Agence Régionale de Santé). Dans le cas contraire, la Police Administrative constate les infractions au Règlement Sanitaire Départemental (RSD) et met en demeure le propriétaire d'agir.



EN 2015, 34 DOSSIERS ONT ÉTÉ TRAITÉS DANS LE CADRE DU RSD ET QUALIFIÉS EN INFRACTION.



IL EST PRÉVU EN 2016 DE RÉALISER UN SUIVI DE CES INFRACTIONS.

Par ailleurs, la **Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale (MOUS)** pour l'amélioration de l'habitat suit les anciens cas d'insalubrité. Au dernier rapport d'octobre 2015, 46 logements avaient été répertoriés comme insalubres.



A CETTE DATE, 28 D'ENTRE EUX ONT FAIT L'OBJET D'UNE RÉHABILITATION.

La ville de Saint-Denis soutient des **travaux d'améliorations légères de l'habitat** (mise aux normes, accessibilité...) en subventionnant des opérateurs associatifs (notamment Les Compagnons Bâisseurs et l'Association pour l'insertion professionnelle ASIP) pour **aider les personnes défavorisées à améliorer leur logement**, en partenariat avec la fondation Abbé Pierre. La ville soutient financièrement de manière substantielle les associations concourant à l'amélioration de l'habitat.



EN 2015, 30 LOGEMENTS SUR LE SECTEUR DE LA MONTAGNE ONT ÉTÉ SÉLECTIONNÉS POUR DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION ET/OU DE RÉHABILITATION.

Au final 26 logements ont été retenus et traités par le milieu associatif. 23 en amélioration partielle et 3 en réhabilitation totale.

Saint-Denis s'implique pour la santé des Dionysiens

L'atelier **Santé-Ville**, qui agissait surtout sur les quartiers prioritaires en appui (logistique et humain) d'associations a été restructuré en un **Pôle Santé au sein de la Direction Solidarités de la commune**. À travers un contrat local de santé, en cours d'écriture avec l'Agence Régionale de Santé, ce nouveau Pôle Santé pourra être doté d'un budget pour pérenniser ses actions, sur tout le territoire.



EN 2015, LE DIAGNOSTIC SANTÉ DU TERRITOIRE A ÉTÉ COMPLÉTÉ SUR LA COMMUNE, ET AFFINÉ.

Un appui logistique et humain est fourni comme chaque année à des associations de prévention, pour des journées de sensibilisation, parfois en lien avec des événements sportifs ou culturels.

Citons par exemple la journée Santé-Sport, la journée des «dys» (dyslexie, dyspraxie, etc.), une conférence sur la fibromyalgie ou encore un accompagnement de la ville pour la journée mondiale du diabète, rassemblant plus de 2000 personnes.



EN 2016, DES ATELIERS SERONT RÉALISÉS AVEC LES HABITANTS POUR DÉTERMINER LES BESOINS EN TERMES DE SANTÉ (prévention des addictions, sensibilisation, bien être...) et définir le plan d'actions, dans le Contrat Local de Santé.

Une politique volontariste en faveur du handicap

La ville a organisé le 3 décembre 2015 la **journée HandiKpable**, pour «piétiner les préjugés sur le handicap» incluant 1500 enfants, valides ou non, pour des **activités ludiques, artistiques, sportives et de la prévention**.

Par ailleurs, une **commission communale** d'accessibilité (prévue par la loi du 11 février 2005) existe depuis 2008 et se réunit deux fois par an pour faire le **bilan de l'accessibilité de la ville** (voirie, espaces publics, transports, logements et bâtiments tertiaires) et proposer des actions pour améliorer l'accessibilité, pour mieux insérer les personnes en situation de handicap dans la société et les activités sportives ou culturelles. Cette commission présente un rapport chaque année en conseil municipal et est **invitée à participer à la conception des projets urbains**.

2. Saint-Denis, phare culturel et sportif

Le projet culturel de la ville

La ville a organisé comme chaque année la **fête de la Musique et la Fête du 20 Desamb**, en centre-ville comme dans les quartiers. C'est l'occasion de partager un moment d'expression artistique !

Dans les quartiers toute l'année, les agents de la ville vont rencontrer les jeunes, pour leur proposer des **activités culturelles** (arts plastiques et arts vivants).



EN 2015 PAR EXEMPLE, LA COMPAGNIE RÉUNIONNAISE DE CIRQUE "CIRQUONS FLEX" A PU FAIRE DÉCOUVRIR LE CIRQUE AUX HABITANTS DE PRIMA.

En 2016, il est prévu la même animation dans d'autres quartiers, ainsi que la participation des habitants du Bas de la Rivière à une représentation de Roméo & Juliette, au Théâtre du Grand Marché. Enfin des œuvres plastiques participatives sont en projet.



Les événements sportifs sur la commune

L'année 2015 a vu la mise en service du **Gymnase Patrick CAZAL**. Ce gymnase bioclimatique est une première à La Réunion et est pris comme modèle par d'autres collectivités. Il est composé de matériaux durables (ossature bois) et offre un bon éclairage et ventilation naturels, afin de limiter le recours à l'électricité. Ce gymnase, intégré au quartier en rénovation Vauban/Camélias permet la pratique du sport des jeunes du quartier et pour une pratique encadrée du handball et du basket.

2015 était également l'année des **Jeux des Îles à La Réunion**. Saint-Denis a accueilli 8 disciplines.

CE FUT L'OCCASION DE DIVERSES RÉHABILITATIONS DE LIEUX SPORTIFS, À HAUTEUR DE 2 MILLIONS D'EUROS :

- **CHAUFFAGE DE LA PISCINE DU CHAUDRON**, via l'énergie solaire et une pompe à chaleur
- **ÉCLAIRAGE** pour le Gymnase des Deux Canons
- **ÉTANCHÉITÉ** au Gymnase de Champ-Fleuri
- **REPLACEMENT DU SOL BÉTON** par un sol bois au gymnase de Champ-Fleuri
- **RESURFAÇAGE** des cours de tennis.

2016 VERRA LA RÉHABILITATION DU STADE JEAN IVOULA (DIT STADE DE L'EST) ET LA CRÉATION D'UN CENTRE INDOOR À PROXIMITÉ, AVEC DES SURFACES MODULABLES (SPORTIVES ET COMMERCIALES).



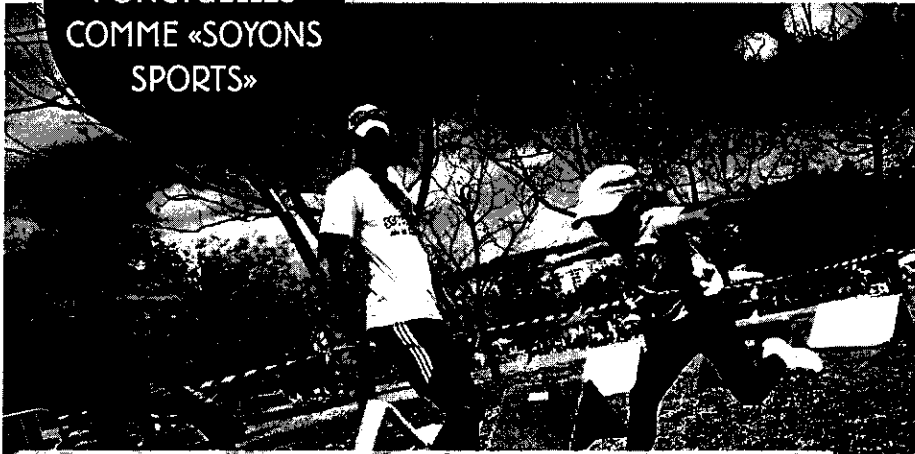
Pratique du sport à Saint-Denis

DES JOURNÉES PONCTUELLES COMME «SOYONS SPORTS»

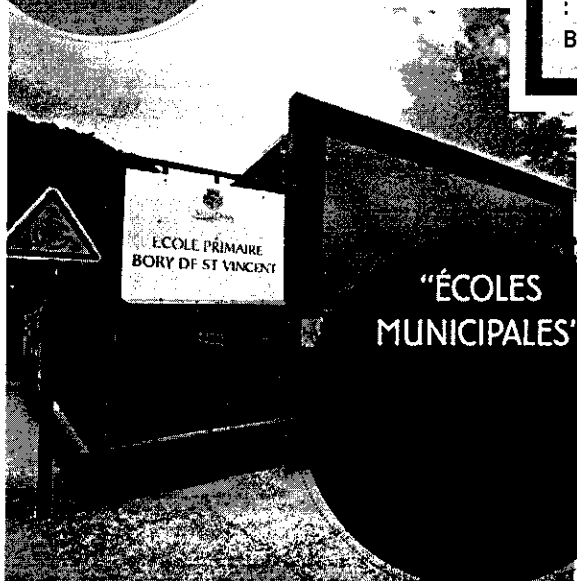


ELLE EST SPORT

proposée environ 500 comme un événement à tarif réduit pour une douzaine de disciplines proposées.



Le Cœur Vert Familial s'est transformé le dimanche 31 août 2015 en un immense complexe sportif avec une quarantaine de disciplines sportives : boxe, Escrime, Beach Sport, Biking, rollers, pelote basque ou encore Basket pour ne citer qu'eux. Un village santé était aussi mis en place.



"ÉCOLES MUNICIPALES"

LA JOURNÉE SENIOR ET LA JOURNÉE DU HANDICAP

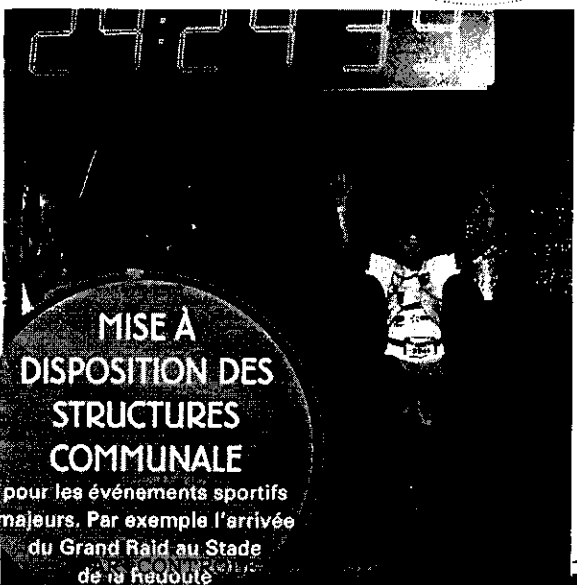
Le 03/12/2015



ACTIVITÉS SPORTIVES RÉGULIÈRES

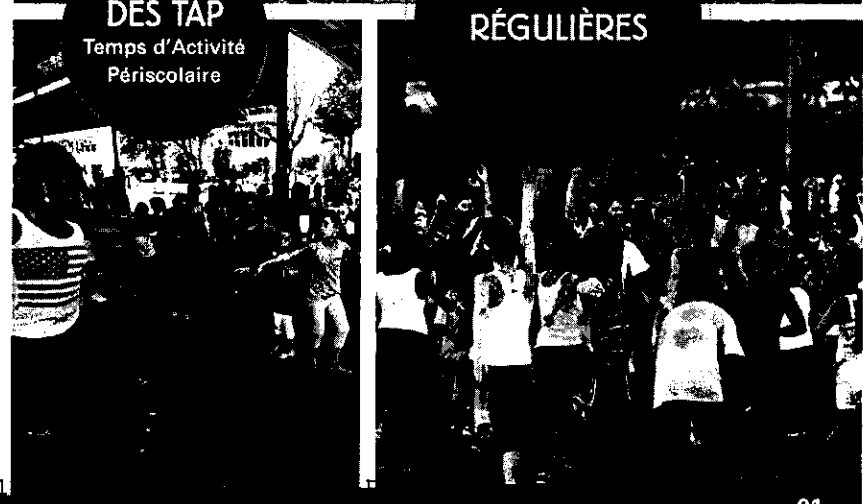
DES TAP

Temps d'Activité Péri-scolaire



MISE À DISPOSITION DES STRUCTURES COMMUNALE

pour les événements sportifs majeurs. Par exemple l'arrivée du Grand Raid au Stade de la Neuville



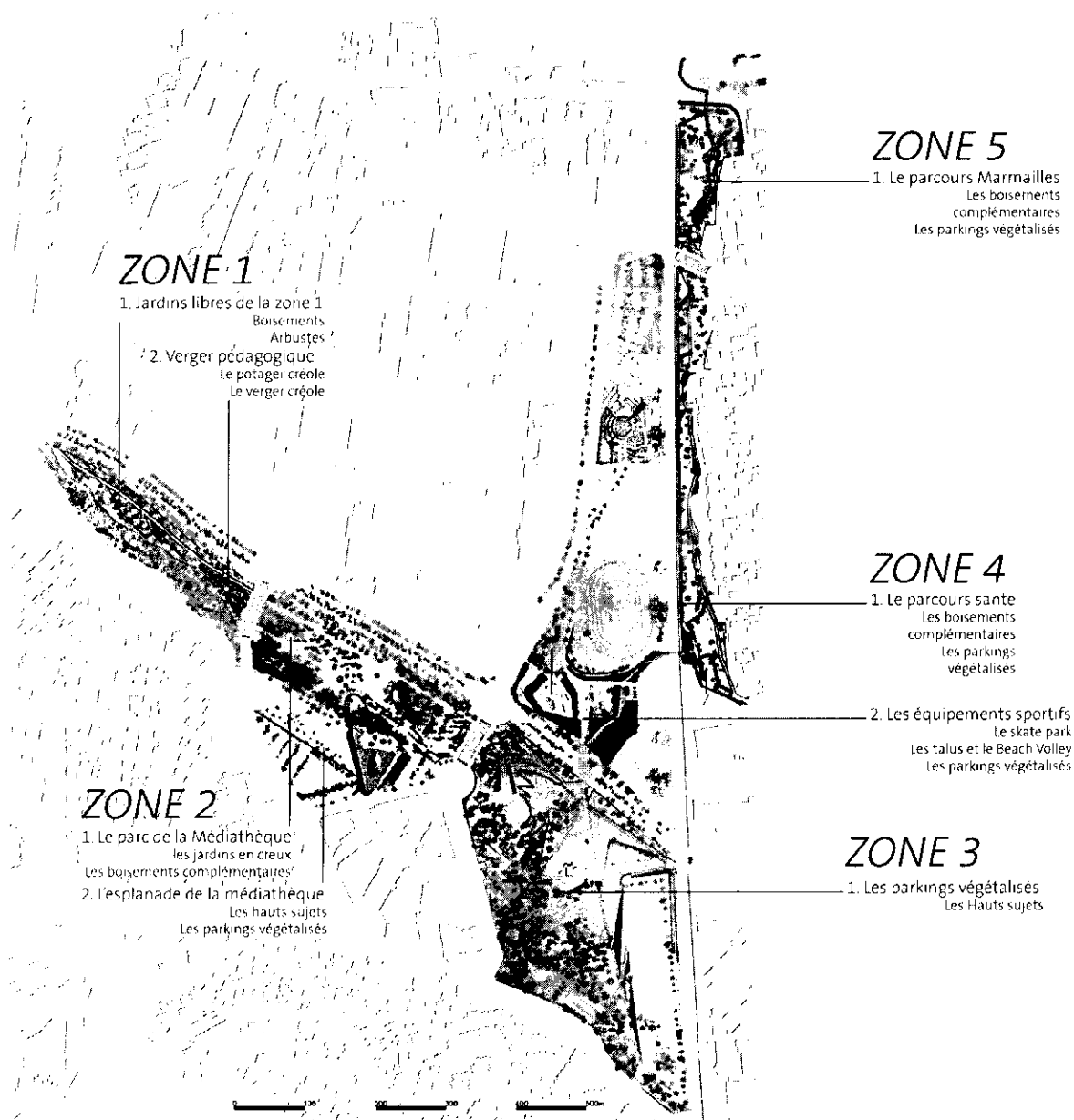


UN ESPACE POUR LES LOISIRS,
LES SPORTS ET LA CULTURE

LE COEUR VERT FAMILIAL

Le Coeur Vert familial, **parc urbain de 35,5 ha**, fait le lien entre les quartiers des Camélias, de la Trinité, du Butor et le sentier littoral. Il a été inauguré le 3 mai 2015.

La conception de cet aménagement s'est faite dans le cadre d'une **large concertation** avec les habitants pour aboutir à un programme d'équipement communal et intercommunal.



PRINCIPE GÉNÉRAL DE L'AMÉNAGEMENT

Le Coeur Vert Familial est mis en évidence par des balises urbaines. À la suite d'un appel à projets, deux "femmes aux fleurs", ont été réalisées par le **plasticien réunionnais Lionnel Lauret**, délimitant les abords du coeur vert familial.

▶ **LOISIRS** : kiosques, aires de pique-nique, rondavelles de restauration et aires de jeux.

▶ **ÉQUIPEMENTS SPORTIFS** : boulodrome, rénovation du Skate Park, terrain de Beach volley, parcours de santé et le parc aquatique "Aquanor".



PLUS DE 40 BORNES VONT ÊTRE MISES EN PLACE EN 2016 POUR DES COURSES D'ORIENTATION DANS LE COEUR VERT, à la demande de l'union nationale du sport scolaire (UNSS).

▶ **ÉQUIPEMENTS CULTURELS** : scène de lecture, amphithéâtres en plein air, plateau de manifestations et un verger pédagogique pour une sensibilisation des enfants à la culture de végétaux, à l'environnement et à une pratique artistique de plein air.

PRISE EN COMPTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



MET EN ÉVIDENCE, SÉCURISE ET AMÉNAGE des modes de déplacements doux entre les quartiers,



A FAIT L'OBJET D'UNE MISSION d'assistance environnementale à maîtrise d'ouvrage,



EST ACCESSIBLE À TOUS, en particulier aux personnes à mobilité réduite,



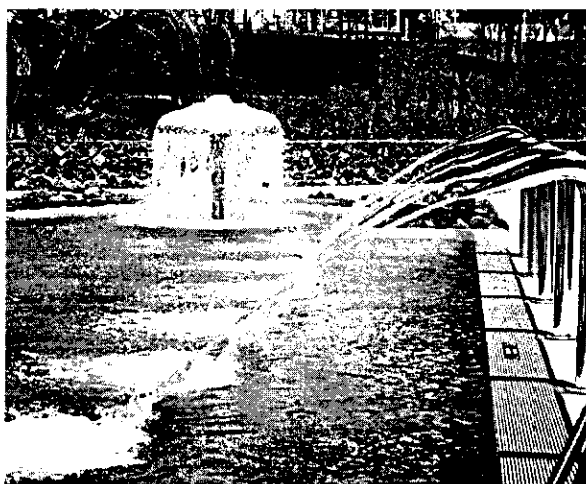
PROTÈGE ET VALORISE LES ESPACES VÉGÉTALISÉS en favorisant leur appropriation par tous,



RÉCUPÈRE LES EAUX UTILISÉES des jeux d'eau en vue de l'irrigation des plantations,



A FAIT L'OBJET DE CHANTIER D'INSERTION et d'une mission portée par une structure d'insertion, l'ESAT (Jardin et Verger Pédagogique).



3. Favoriser la réussite éducative

Les activités périscolaires à Saint-Denis

La commune de Saint-Denis a la responsabilité des **activités périscolaires dans les 84 écoles élémentaires de Saint-Denis**. Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, deux créneaux sont en place :

► **LA PAUSE MÉRIDIANNE**, consacrée à des activités culturelles, de sensibilisation. La pratique des échecs et des « arts énergétiques » sont également proposés, ainsi que l'anglais.

► **LE TEMPS APRÈS LES COURS**, avec des activités sportives surtout, mais aussi culturelles (théâtre).

14 ACTIVITÉS DIFFÉRENTES SONT PROPOSÉES. CES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES MOBILISENT LES AGENTS COMMUNAUX DES ÉCOLES, AINSI QUE :

► **116 ÉDUCATEURS** dans les écoles (en Contrat Unique d'Insertion)

► **50 JEUNES EN SERVICE CIVIQUE** (jeunes diplômés de 22 à 26 ans) seront affectés en janvier 2016 dans 13 écoles dionysiennes pour contribuer à la lutte contre le décrochage scolaire, en complément des actions de l'Éducation Nationale et de la Ligue de l'enseignement.

► **L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION**, notamment pour le Plan Anglais.

► **DES PRESTATAIRES**, essentiellement pour les **ACTIVITÉS** dites «**ÉNERGÉTIQUES**» comme la méditation.

Ces activités périscolaires touchent 70% des 11 800 élèves dionysiens. L'objectif est de porter cette part à 80%, en 2016, notamment en adaptant les horaires de transport scolaire (en liaison avec la CINOR).

Sensibiliser les élèves au développement durable



La sensibilisation au développement durable, **notamment à la préservation des ressources naturelles**, est prévue, dans le cadre du PCET et de l'Agenda 21 scolaire et via des partenariats avec la **CINOR** (pour les déchets notamment), la **Société d'Études Ornithologiques de La Réunion**, l'**Office National des Forêts**, le **Parc National de La Réunion**, l'**Office Réunionnais de l'Air** ou encore l'**Office de l'eau**.

Ces sensibilisations pourront être intégrées aux activités périscolaires, notamment lors de la pause méridienne.



Sensibiliser les élèves à la sécurité routière



Une **collaboration** est en place entre **les écoles et la Police Municipale** pour sensibiliser les élèves à la sécurité routière. Les enfants sont amenés à évoluer sur un circuit et un **Permis Vélo** leur est délivré.





UN PROJET D'EXCELLENCE
POUR UN SITE EXCEPTIONNEL

LA NOUVELLE ENTRÉE OUEST NEO

Le site du Barachois, lieu historique, se trouve de plus en plus pénalisé par un trafic routier important. Il correspond en effet à un axe routier majeur entre le Nord et l'Ouest de l'île et **perd de son attrait touristique** de par la présence de **fréquents embouteillages**.

Le **projet d'aménagement** et de valorisation du front de mer permettra de retrouver une **vocation d'ouverture de la ville sur la mer avec une dimension touristique et de loisirs**. Il doit aussi prendre en compte les contraintes de maintien de la circulation et d'échange en phase travaux, les contraintes liées à la proximité immédiate de l'Océan, la mise en valeur du patrimoine historique et des futurs pôles d'attraction.



Le projet NEO est donc un **véritable défi** d'aménagement urbain et de technique impliquant trois composantes majeures :

- ▶ **UNE INFRASTRUCTURE ROUTIÈRE D'IMPORTANCE RÉGIONALE** (RN1 / RN 2),
- ▶ **DES ESPACES PUBLICS ET DE LA VOIRIE DE DESSERTE LOCALE,**
- ▶ **DES AMÉNAGEMENTS URBAINS ET DU BÂTI RECOMPOSÉ.**

L'étude NEO a retenu une solution mixte, terrestre et littorale, avec un gain non négligeable sur l'océan (2,2 ha) à l'ouest du Barachois et la combinaison avec une partie qui devient terrestre à l'est. La maîtrise d'œuvre devrait être lancée au second semestre 2016 pour un début de travaux fin 2018.

PRISE EN COMPTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Un projet **AMÉLIORANT LES DÉPLACEMENTS**



Un projet **PRÉSERVANT LA RIVIÈRE SAINT-DENIS**, tout en prenant en compte les risques naturels



Des lieux publics plus **ATTRACTIFS**, mettant en valeur le **PATRIMOINE**



Un cadre de vie **SÉCURISÉ, OUVERT** et **APAISÉ** (sans nuisances sonores) avec une reconquête du front de mer



Un projet insufflant une **DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE** (tourisme, économie)



La cohésion sociale et la solidarité **ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS**

ETAT DES LIEUX

Dans le monde actuel, la persistance de la pauvreté et la montée de l'exclusion sociale, l'accroissement des inégalités et de la vulnérabilité, y compris dans les économies avancées, montrent bien que le développement économique n'implique pas nécessairement le progrès social. Les inégalités sociales et économiques entre territoires, qui tiennent à de nombreux facteurs (site et situation géographique, histoire, ressources naturelles, capital humain, environnement et patrimoine, choix de développement, etc.), sont encore accrues aujourd'hui dans le contexte de forte compétition entre les territoires, ajouté au contexte de compétition internationale découlant de la mondialisation.

L'outre-mer et Saint-Denis n'échappent pas à ces disparités, avec un taux de chômage des 15-64 ans estimé à 30% en 2012. Le taux des bénéficiaires d'au moins

un minimum social est inférieur à 25% à Saint-Denis (contre 30.8% à La Réunion). Le taux d'allocataires du RSA est également inférieur à la moyenne régionale (169‰ pour Saint-Denis contre 205‰).

Priorités nationales réaffirmées récemment, la **cohésion sociale et la solidarité entre territoires** (à Saint-Denis entre le centre et la périphérie, les écarts, les hauts et le littoral) et **entre générations** s'imposent comme conditions essentielles d'un développement durable. Il s'agit bien de recréer ou de renforcer le lien entre êtres humains, entre sociétés et entre territoires afin de s'assurer notamment que le partage des richesses ne se fait pas au détriment des plus démunis, ni à celui des générations futures, ni encore au détriment des territoires voisins ou lointains.

1. Saint-Denis, ville solidaire

De nouvelles solutions d'accueil pour la petite enfance

La ville de Saint-Denis s'est dotée en 2015 d'une **direction Petite Enfance**, principalement pour apporter des solutions d'accueil aux enfants avant la maternelle. Pour cela, la commune apporte son **expertise** et peut mettre à **disposition du foncier**, pour rééquilibrer l'offre vers les mi-pentes.

L'accent est également mis sur le **maintien des structures d'accueil existantes**, avec une assistance des porteurs de projets privés pour la gestion de leur fonctionnement.

La ville et le **CCAS** (qui gère les crèches municipales) essaient également de **sensibiliser** les porteurs de projets et les parents aux **enjeux du développement durable**, tant en ce qui concerne le bien-être, les produits et matières durables que l'environnement ou la parentalité.



Conférence du 29/09/2015
«Petite enfance, quels enjeux ?»

Les crèches municipales, employant 190 personnes, sont au nombre de 8, dont le centre Paul Demange en rénovation.



UN EFFORT EST EN COURS POUR CERTAINES CRÈCHES AFIN D'AMÉLIORER LE CONFORT THERMIQUE EN ÉVITANT LA CLIMATISATION. DES CHAUFFE-EAU SOLAIRES SONT EN PLACE.



UN ÉVEIL AUX SENS ET AUX VÉGÉTAUX EST RÉALISÉ, AVEC DES PLANTATIONS PAR LES ENFANTS DANS DES BACS.

Pour le moment, les repas sont externalisés et pas nécessairement composés de produits biologiques et locaux, mais c'est une piste d'amélioration pour 2016.



EN 2016, LA VILLE TRAVAILLERA ÉGALEMENT À LA MISE EN PLACE D'UN RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES, pour faire du lien entre-elles et avec les parents.



UN LIEU D'ACCUEIL ENFANT/PARENT LAEP

Un LAEP est un lieu ouvert aux enfants âgés de moins de 6 ans, accompagnés d'un adulte pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges. C'est un lieu de soutien à la parentalité, gratuit et anonyme. Il constitue aussi un moyen de rencontre entre parents, pour favoriser les échanges d'expérience par exemple. L'animation de ce lieu est confiée à une éducatrice du CCAS (3 emplois sur ce LAEP).

Le LAEP du Chaudron est situé à côté du Centre Médico Scolaire et de la cité scolaire Michel Debré.

Le lieu d'accueil géré par le CCAS, ouvert en **mars 2015** a déjà accueilli 199 familles, soit 317 enfants.

Le Pôle intégration

L'aide à l'intégration des personnes originaires de la zone Océan Indien est un engagement fort de l'équipe municipale. **Le pôle Intégration existe depuis 2008** et permet un **accueil et une écoute** des **populations migrantes** habitant à Saint-Denis. Un suivi social peut être réalisé, par exemple pour le droit au logement opposable (DALO) ou des colis alimentaires.



UN COMITÉ CONSULTATIF DES MIGRANTS EST EN PLACE EN TANT QU'OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION, devant contribuer à un meilleur dialogue entre les dionysiens originaire de la zone Océan Indien et leurs représentants au Conseil Municipal.



LA VILLE MET ÉGALEMENT À DISPOSITION DES LOCAUX POUR DES ASSOCIATIONS DE LA ZONE, POUR DES MANIFESTATIONS CULTURELLES.

1. Saint-Denis, ville solidaire ...

Saint-Denis soutient la jeunesse

La ville a créé en novembre 2014 une **direction de la jeunesse**. Un diagnostic a été mené pour recenser les actions sur le territoire visant les 76 000 jeunes de moins de 30 ans, qui représentent 47% de la population dionysienne.

LES ACTIONS MISES EN PLACE EN 2015 S'ÉCHELONNENT AUTOUR DE TROIS AXES :

AXE 1

Autonomie et mobilité, avec deux dispositifs phares :



LA BOURSE DE VOYAGE, POUR TOUT PORTEUR DE PROJET CULTUREL, SPORTIF, ÉCONOMIQUE OU PÉDAGOGIQUE DIONYSIEN DE 6 À 30 ANS.

100 bourses ont été délivrées en 2015, par exemple pour un voyage linguistique en Chine, ou pour un évènement sportif ou encore pour de l'insertion professionnelle. 200 sont prévues en 2016. Au retour, les bénéficiaires peuvent rendre compte de leur projet (vidéo, photos, exposition, spectacle...). Ce fut le cas pour une vingtaine de jeunes sur le salon régional de l'éducation. L'accent est mis également sur la durabilité du projet dans le temps (par exemple un échange durable entre lycéens réunionnais et chinois).



LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN A ÉTÉ MISE EN PLACE POUR LES 15-18 ANS EN 2015 ET SERA ÉLARGIE EN 2016 AUX 10-15 ANS.

6000 jeunes en ont bénéficié, pour se déplacer gratuitement à la CINOR. L'intérêt de cette mesure est d'encourager et faciliter les déplacements des jeunes, par exemple pour leurs activités sportives et culturelles, et d'ancrer ce mode de transport auprès de cette population.



EN 2016, UNE DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES EST PRÉVUE.

AXE 2



CITOYENNETÉ CRÉATIVE VIA LE CONSEIL DES JEUNES, QUI SIÈGERA À PARTIR DE 2016 et sera force de proposition pour affiner ou compléter les actions susceptibles de concerner les jeunes

AXE 3



SOLIDARITÉ SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL, NOTAMMENT VIA LES ESPACES JEUNESSE À METTRE EN PLACE DANS LES QUARTIERS avec des propositions d'activités y compris au plan événementiel.



Pour une ville amie des aînés

Outre les actions du CCAS en faveur des personnes âgées (service de portage de repas à domicile, service d'aide à domicile, carte de bus), la commune est dotée d'un **pôle senior**, qui reprend les missions administratives de l'ODTAR (Troisième Age et Retraités : accompagnement des clubs 3e âge sur les subventions : 187 000€ pour 34 clubs en 2015), formation, centre de ressource...).

LE PLAN SENIOR EN ACTION

Il a offert en 2015 plus de 1000 heures activités pour 650 inscrits. 2 activités sont possibles par senior, parmi 17 proposées (anglais, informatique, chant, stretching, gym, marche nordique, initiation à la natation, golf, danse en ligne, yoga, aquagym, tai chi, mosaïque, théâtre, zumba, body combat et tir à l'arc). Elles sont conduites par les éducateurs sportifs de la ville, ou par des prestataires. Il est prévu de doubler le montant des prestations offertes qui passeraient de 45 000€ en 2015 à 90 000€



LA VILLE A ENGAGÉ UNE DÉMARCHE DE LABELLISATION «VILLE AMIE DES AÎNÉS».

Des enquêtes de terrain et un diagnostic ont été faits, un plan d'action a été écrit, sur l'accessibilité (transport, information, soins, action sociale, loisirs et culture, bénévolat) et le vivre ensemble.



LA COMMUNE TRAVAILLE ÉGALEMENT À LA CRÉATION D'UN CENTRE INTER GÉNÉRATIONNEL À SAINTE-CLOTILDE, AINSI QU'AU PROJET D'ACCUEIL DE JOUR POUR LES SENIORS.



ENFIN, UNE EXPÉRIMENTATION EST PRÉVUE EN SEPTEMBRE 2016 POUR UNE ACTION INTERGÉNÉRATIONNELLE DANS LES ÉCOLES.

2. Saint-Denis engagée pour l'insertion professionnelle

C'est un des chantiers majeurs de la municipalité. L'action d'insertion professionnelle a démarré en 2008, avec quelques chantiers par an. En 2014, elle a concerné une vingtaine de chantiers, 35 en 2015 et l'objectif est fixé à 40 chantiers par an pour les années à venir. En 2015, environ 500 usagers ont bénéficié de ce système.

Le chantier d'adaptation professionnelle

Il consiste en une **formation diplômante** pour des métiers recherchés, notamment au sein de la collectivité (ATSEM, animateurs périscolaires). Une vingtaine de jeunes sont formés à chacun de ces métiers pour un poste à la rentrée 2016, en sortie de leur formation, financée par la Ville.

La Ville travaille également en lien étroit avec le RSMA (service militaire adapté) pour de la formation professionnelle, notamment sur des postes recherchés, comme cuisinier ou agent de sécurité.

Les chantiers d'insertion ponctuels

Au gré des projets de **réhabilitation et d'aménagement** dans les quartiers (squares, parcs, maisons de quartiers...). Pour chacun de ces chantiers, **entre 12 et 15 personnes sont recrutées** pour se réinsérer dans la vie professionnelle et se former via 5 opérateurs d'insertion qui sont partenaires de la commune.



EXEMPLES DE CHANTIERS D'INSERTION PRÉVUS POUR 2016 :

Revégétalisation aux Camélias (durée 12 à 18 mois),
Mise en place d'une **passerelle à poisson** dans la rivière Saint-Denis et aménagement paysager le long du sentier (durée un an en 2016)

Véloce, fabrication de vélos électriques pour les Dionysiens

Miel en lèr : production de miel sur les toitures des immeubles de Bellepierre et La Source (12 personnes pendant 1 an)

Aménagement de jardins partagés sur le site de l'ancien zoo au Chaudron.

Les chantiers d'insertion permanents

Ils sont au nombre de 4.

LES JARDINS DE COCAGNE

Il s'agit de **produire en bio 200 paniers hebdomadaires** de fruits et légumes bio accessibles à tous, à 10 euros, d'ici mi-2016.



6 HECTARES ONT ÉTÉ AMÉNAGÉS AU 15^{ÈME} KILOMÈTRE À LA MONTAGNE SUR UN TERRAIN COMMUNAL. CE CHANTIER PERMANENT D'INSERTION EMPLOIE ET FORME DES VOLONTAIRES PENDANT 2 ANS, EN CAE.



SERRE PÉDAGOGIQUE

Elle est en fonctionnement à **Bois de Nèfles**, pour la **production de fruits et légumes lontan** pour les écoles du secteur. Les classes gèrent une parcelle cultivée, et peuvent visiter la serre, pour une sensibilisation à l'environnement et au jardinage.



2. Saint-Denis engagée pour l'insertion professionnelle

► KAROUSÉLAZ - un projet intergénérationnel pour la renaissance d'un « karousèl »

Le projet KAROUSÉLAZ est né de la volonté partagée par trois structures (Cyclones Production – La Fabrik, l'Association Locale Insertion Économique ALIÉ et Lorkès Karousèl – Cuivres de l'Est) de mutualiser des moyens et des expériences au service d'une démarche de **développement culturel** axée sur une mise en valeur de l'humain, de l'artistique et du patrimoine immatériel de La Réunion.

Un **manège** a été construit dans le cadre d'un Atelier et Chantier d'Insertion, mobilisant pendant un an 15 demandeurs d'emplois de 18 à 55 ans. Le choix de ce dispositif est motivé par la volonté d'impliquer les habitants dans une dynamique artistique et culturelle qui intègre une dimension intergénérationnelle et patrimoniale.

Cette dynamique artistique et culturelle au service de l'insertion professionnelle génère une logistique et un suivi singulier qui induisent que les artistes et professionnels de l'insertion questionnent et adaptent leurs pratiques.



UN CARROUSEL QUI RÉEMPLOIE AUSSI LES MATÉRIAUX !

L'une des influences majeures du projet est le manège de Pierre Avezard, représentant de l'Art Brut, qui a construit toute sa vie un manège à partir d'objets issus d'un glanage aussi hasardeux qu'heureux, où les capsules de bières et les chambres à air de vélo usagées vivent une seconde vie sous l'action de rouages ingénieux et fragiles, bouleversants à leur manière.



UN DEUXIÈME PROJET EST PRÉVU EN 2016, POUR FAIRE PERDURER CE CHANTIER D'INSERTION, DEVENU PERMANENT.

► LA RESSOURCERIE "LÉLA"

Importée du Canada, cette structure combine plusieurs actions : collecte de certains objets hors d'usage, valorisation par des personnes en situation d'insertion, revente à prix modiques. Portée par l'association BAC Réunion, elle a ouvert ses portes à Sainte-Clotilde en juin 2012 dans un local mis à disposition par la Ville de Saint-Denis, dans le cadre d'un chantier d'insertion. Son but ? Faire d'une pierre... 3 coups !

1. COLLECTER LES PALETTES EN BOIS, ORDINATEURS ET APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS HORS D'USAGE AFIN DE LES RECYCLER. Un bon moyen de travailler concrètement à la réduction des déchets, d'offrir un nouveau système de collecte séparative concernant les encombrants, et d'œuvrer au changement des comportements pour une consommation plus responsable.

2. FAIRE RÉPARER CES OBJETS PAR DES PERSONNES EN CONTRATS D'INSERTION, TOUT EN LEUR PROPOSANT UNE FORMATION D'AGENT DE TRI MULTI MATÉRIAUX.

L'équipe de la Ressourcerie compte 14 agents de tri, dispatchés entre différents pôles : la menuiserie pour transformer les vieilles palettes en tables, chaises ou canapés ; l'électroménager pour donner une deuxième vie aux réfrigérateurs et autres lave-linge ; l'informatique pour reconditionner les ordinateurs conformément à la réglementation en vigueur (certificat, effacement des données, sécurisation).

3. VENDRE CES OBJETS RECYCLÉS À PRIX MODIQUES, ACCESSIBLES AUX BUDGETS LES PLUS MODESTES.

Que l'on se rende à la Ressourcerie par nécessité ou par conscience écologique, la démarche permet de soutenir l'auto financement de la structure afin de consolider les emplois créés.

Des modes de **PRODUCTION ET DE CONSOMMATIONS RESPONSABLES**



ETAT DES LIEUX

Si l'on voit généralement assez bien en quoi l'activité économique est liée aux enjeux du développement durable, il est parfois malaisé de voir que c'est notre modèle de développement tout entier qui demande à être questionné. La pollution des milieux, la surexploitation des ressources naturelles et les atteintes à la biodiversité causées par notre modèle de production actuel ne sont que le pendant d'une consommation de masse où le consommateur est déresponsabilisé et éloigné. S'inscrire dans une logique de développement durable demande donc de revoir nos habitudes économiques et d'adopter des modes de consommation et production plus raisonnés, plus respectueux de notre environnement et de nos conditions de vie sur terre.

Ce modèle de développement, s'il a fonctionné pour un certain nombre de pays, ne pourra être le même pour les pays en voie de développement sans mener à un épuisement irréversible des ressources naturelles,

et donc à des tensions internationales. L'innovation est ici le maître mot.

De nouveaux modes et logiques de production, de nouveaux biens et services, de nouvelles approches techniques et sociales, prenant en compte les finalités du développement durable, sont nécessaires. Ceci est d'autant plus vrai en outre-mer, sur des territoires insulaires, important une grande part des produits consommés, qui vont ensuite saturer les installations de stockage des déchets ou doivent sinon être réexpédiés pour retraitement.

Pour contribuer à l'épanouissement de chacun, un système économique durable, une économie verte, se doit d'orienter le progrès technique et les évolutions sociales qu'il entraîne en ce sens, et d'assurer une juste distribution des richesses.

Le marché solidaire

La commune a organisé un marché solidaire avec le principe d'un enfant, un jouet sur le marché de nuit. Les jouets collectés ont été distribués dans les quartiers (Noël des associations).

La commune a également missionné l'ALIÉ pour mettre en place la **CAPAB, Maison de l'économie sociale et solidaire**, Véritable pépinière permettant de fiabiliser les projets des jeunes issus de la filière insertion. Le dispositif CAPAB est financé entièrement sur le budget municipal.

La CAPAB

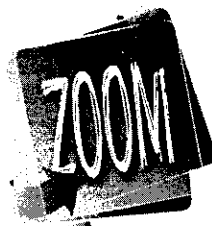
La CAPAB constitue un point de rencontre des acteurs et des futurs entrepreneurs du champ de l'économie sociale et solidaire. Tourné vers une économie de proximité, il sera à même de créer du lien social et de répondre à des besoins sociétaux non couverts sur le territoire de la Ville.

Il rassemble en un même lieu des partenaires techniques et financiers qui s'impliquent dans le **développement de l'économie solidaire** (Union Réunionnaise des structures d'insertion par l'activité économique, Bac-Réunion, Couveuse Réu.Sit, Dynamiques Services, Art et Culture).

LA VILLE DE SAINT-DENIS A PASSÉ FIN 2015 UNE CONVENTION AVEC UNE ASSOCIATION SPÉCIALISÉE (TTR) POUR LA MISE EN PLACE DE BORNES D'APPORT VOLONTAIRE POUR LE TEXTILE, QUI SERONT PLACÉES SUR L'ESPACE PUBLIC EN 2016.

Le GESARUN

Le **Groupe d'Employeurs Sport et Animation de la Réunion** est une structure permettant aux clubs et ligues sportives, voire aux collectivités et leurs établissements publics de se **regrouper pour employer du personnel à temps partiel**. Elle est ainsi un véritable incubateur d'emploi permettant l'insertion, la formation et la pérennisation d'emplois d'éducateurs sportifs, d'animateurs socio-culturels, administratif ou encore d'agents polyvalents. La ville de Saint-Denis met à disposition un local en Mairie Annexe de la Providence pour le GESARUN.



LES ECOBOX

Le projet de la commune autour des EcoBox vise à **favoriser une économie de proximité**. Lancé en 2013, il met en place des structures basiques (production, stockage, sanitaire) pour des prestataires de proximité ou producteurs locaux, au plus près des besoins des quartiers. Sur un foncier communal identifié et viabilisé, une demi-douzaine d'EcoBox (de 16m²) sont installées et **louées à des porteurs de projets**, via une convention de 3 ans et un loyer modéré. Ces structures modulaires simples sont produites à La Réunion.

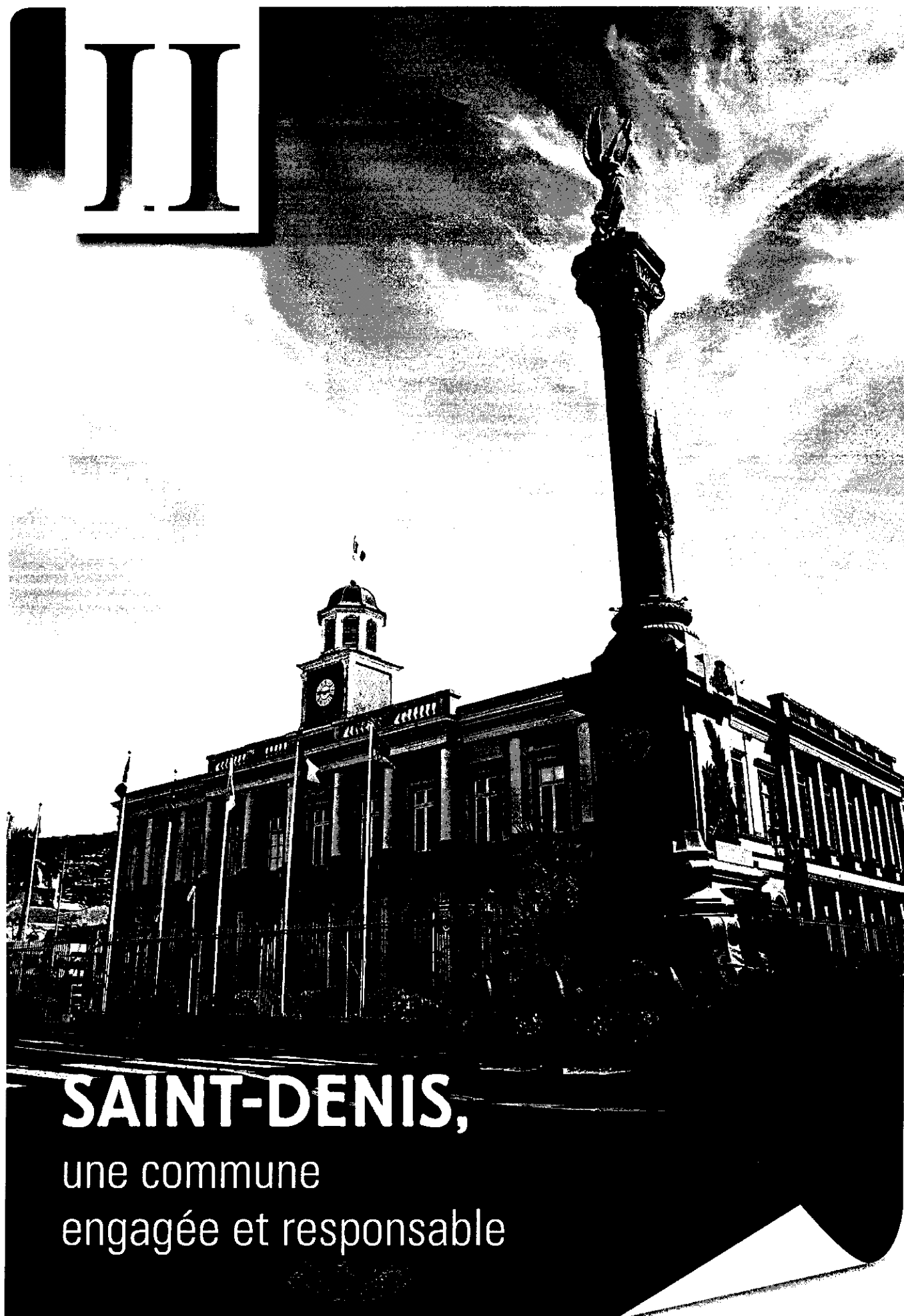
Ce projet vise à lancer l'activité commerciale du porteur de projet qui pourra ensuite investir dans un local plus grand si nécessaire, à l'issue de la convention. On a ainsi une petite pépinière d'entreprise : les entrepreneurs sont accessibles, visibles et en réseau sur chaque site. Le coût d'une EcoBox, estimée à 50 000 euros avec la viabilisation du terrain, est pris en charge actuellement à 50% (puis à 33% dans la seconde tranche à venir) dans le cadre du Fonds Exceptionnel d'Investissement (ETAT). L'accent a été mis sur la sobriété énergétique : ventilation naturelle, LED et éclairage extérieur basse consommation.

11 ECOBOX EXISTENT DÉSORMAIS SUR LE TERRITOIRE (GRAND CANAL, MAZAGRAN ET BUTOR), DONT 6 POSÉES EN 2015.

L'OBJECTIF EST FIXÉ À 40 D'ICI FIN 2016 ET 100 D'ICI 2019.



II



SAINT-DENIS,

une commune
engagée et responsable



La lutte contre LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La gestion durable du patrimoine bâti de la collectivité

La réhabilitation des bâtiments communaux, notamment scolaires et sportifs, se fait en prenant compte systématiquement une conception bioclimatique :

- ▶ **ISOLATION THERMIQUE** : comme les travaux effectués sur l'école Herbinière Lebert, réhabilitée
- ▶ **VENTILATION TRANSVERSALE ET PROTECTION SOLAIRE DES FAÇADES DÈS LA CONCEPTION** : s'inspirant de la réglementation thermique, acoustique et aérienne (RTAA DOM).

De ce fait, ces écoles ne nécessitent pas de climatisation consommatrice d'électricité.

Les lampes Basse Consommation ont été généralisées pour l'éclairage des locaux. L'hôtel de ville a été équipé de détecteur de présence pour l'éclairage de chaque bureau.

L'énergie solaire est utilisée systématiquement en réhabilitation et dans les opérations nouvelles pour la production d'eau chaude sanitaire.

Concernant l'**accessibilité aux bâtiments communaux** (écoles, équipements sportifs, culturels, bâtiments administratifs), les diagnostics des écoles réalisés en 2015 estiment les travaux nécessaires à 1,8 millions d'euros ; un programme pluriannuel d'investissement sur les écoles débutera en 2016. La mise en conformité des autres bâtiments suivra.

L'approche économique se fait sur la base du « **coût Global** » c'est-à-dire en accordant une part importante à l'impact des investissements sur l'exploitation des équipements pendant leur durée de vie.



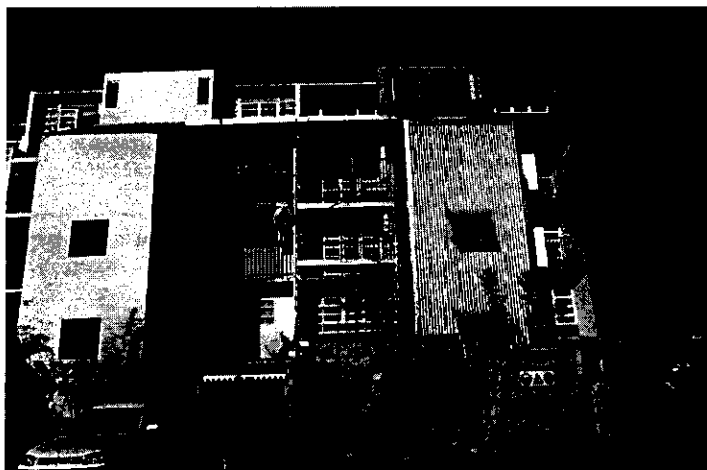
EN 2016, LA COMMUNE RÉALISERA UN AUDIT ÉNERGÉTIQUE SUR UNE DIZAINE DE BÂTIMENTS COMMUNAUX IDENTIFIÉS COMME ACTUELLEMENT TRÈS CONSOMMATEURS D'ÉNERGIE (KWH/M² ÉLEVÉ).

Amélioration de logements

En interne, la Ville est propriétaire de 558 logements au total, dont :

30 LOGEMENTS
ont fait l'objet d'une **RÉHABILITATION TOTALE**, (Immeubles les Allamandas sur Sainte Clotilde entre 2014 et 2015).

98 LOGEMENTS
ont fait l'objet d'une **AMÉLIORATION PARTIELLE**, mobilisant 500 000€ annuels.



La maîtrise de l'énergie

En 2014, la commune de Saint-Denis a consommé 17,2 GWh électriques (soit 0,7% de la consommation électrique de l'île), ce qui confirme la **tendance à la baisse**, essentiellement due cette année à une diminution de la consommation électrique de l'éclairage public, qui représente 40% de la consommation.

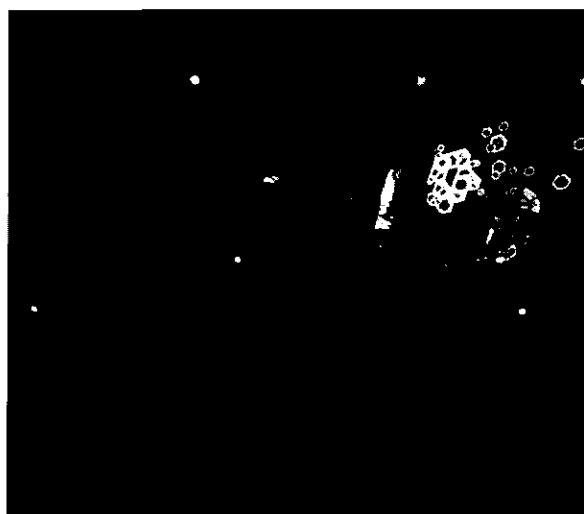
Les bâtiments administratifs représentent le deuxième poste le plus important, avec 28% des consommations, l'hôtel de ville représentant à lui seul 10% de ces consommations. Les économies d'énergie réalisées ne compensent pas les hausses de tarif du Kwh.

Concernant la climatisation des bâtiments communaux, la commune a la gestion de 80 ventilo-convecteurs avec un système d'eau glacée (Hôtel de Ville, Médiathèque) et de 890 split systems. Les climatiseurs individuels achetés respectent la norme EuroVent (performances énergétiques).

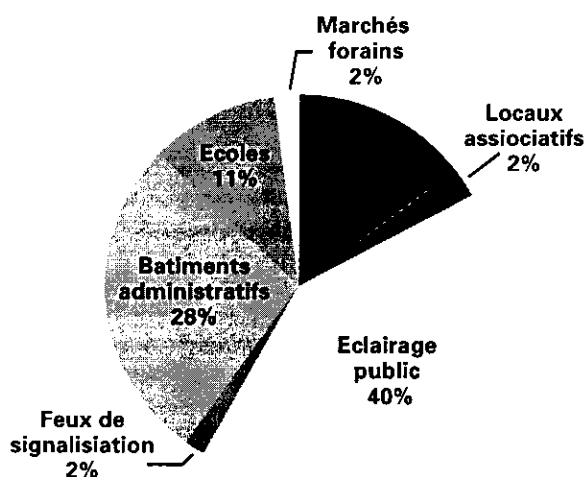
Pour une gestion intelligente du parc d'éclairage public, la commune de Saint-Denis s'est dotée d'un Système d'Information Géographique qui permet de réaliser une **gestion informatisée de la maintenance du parc d'éclairage public**, équipé d'une cartographie embarquée sur tablette pour les déplacements sur le terrain et les tournées de nuit. Cet outil favorise une maintenance préventive ce qui réduit les interventions sur les pannes, permet un suivi de l'état et de l'âge des équipements et stabilise les consommations électriques.

En outre l'équipement de l'éclairage public avec des abaisseurs de tension se poursuit à travers un programme pluriannuel avec pour objectif de diminuer les consommations électriques de 30 à 40%.

En ce qui concerne les éclairages sportifs, un niveau d'éclairage minimal est à respecter en entraînement et en compétition. L'extinction des projecteurs est automatisée sur les sites isolés, sans gardien (GES).



Répartition des consommations électriques communales en 2014



AR CONTROLE DE LEGALITE : 974-219740115-20160302-16112 DE

La gestion durable de déplacement en faveur des agents de la collectivité

La ville de Saint-Denis va lancer une consultation pour réaliser en 2016 un **Plan de Déplacement pour ses agents** (c'est une fiche action du Plan Climat Énergie Territorial), en partenariat avec l'ADEME.



LA COMMUNE DE SAINT-DENIS REMBOURSE À LA DEMANDE DES AGENTS 50% DES ABONNEMENTS DES TRANSPORTS EN COMMUN AU SEIN DE LA CINOR.



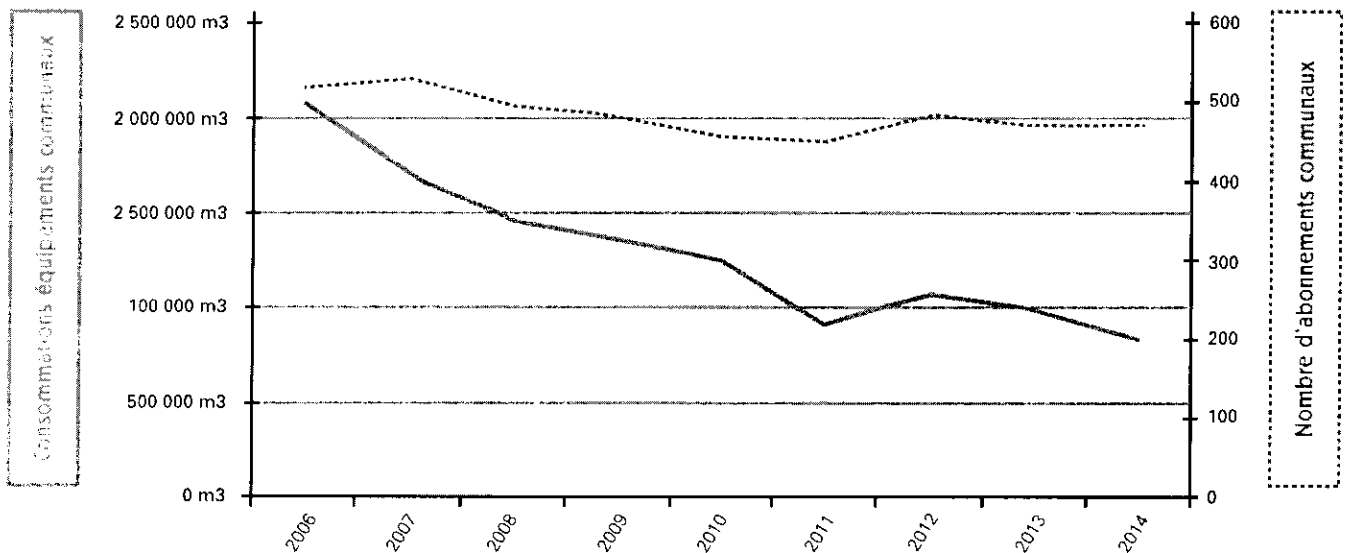
L'INDEMNITÉ KILOMÉTRIQUE POUR LES TRAJETS À VÉLO EST ENVISAGÉE POUR 2016, EN LIEN AVEC LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DE SES DÉCRETS D'APPLICATION

La préservation de la BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Une meilleure gestion communale de l'eau potable

La consommation d'eau de la commune est en forte baisse depuis 10 ans. Pour un nombre d'abonnements stable, les consommations en eau des équipements communaux ont été divisées par 2 en l'espace de 9 ans.

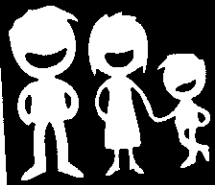
EVOLUTION DES CONSOMMATIONS D'EAU ET DES ABONNEMENTS



Un effort est en place pour **limiter les consommations d'eau** sur les équipements sportifs. Cela se traduit par un contrôle des tuyaux d'arrosage et d'irrigation, une formation des agents et l'adaptation des horaires pour arroser le soir ou tôt le matin.

La commune investit chaque année pour la **résorption des fuites**, et notamment en 2015 sur la piscine du Moufia. Elle fait désormais appel à une entreprise spécialisée pour la télédétection des fuites et dispose dorénavant de données sur la consommation d'eau horaire, ce qui permet de très vite identifier une fuite à partir d'un compteur.





L'épanouissement DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

► l'émergence de projets de développement

La collectivité a engagé une démarche de « bien-être au travail » en direction de ses agents. Par ailleurs, la commune poursuit la mise en oeuvre du plan accueil en direction du public en y intégrant la qualité du service rendu aux usagers.

► **1^{ER} PRIX DÉCERNÉ AU « JACKMAT »** : un dispositif qui permet aux agents spécialisés des écoles maternelles de **plier les lits sans se faire mal au dos**. Grâce au jackmat, les ASEM limitent les gestes qui causent souvent un mal de dos. Un prototype a été testé à l'école des Eglantines, puis validé en comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. **360 « jackmat » ont été fabriqués dans les ateliers de la ville.**

► **2^{EME} PRIX POUR « LES ASEM CHANTENT LA BLOUSE »** : **adaptation de la blouse des ASEM** aux conditions climatiques, à la morphologie des personnes, et aux gestes réalisés par ces agents. Ainsi, les nouveaux tabliers, sous la forme d'un gilet sans manches, sont en tissu anti-tâches, en taille unique adaptable, avec une poche ventrale.

► **3^{EME} PRIX POUR « LES IDÉESCONOMES »** : un ensemble de mesures pour **améliorer le fonctionnement des services communaux**, avec par exemple :
• La mutualisation des matériels bureautiques ;
• La transmission par courriel des menus, des courriers, magazines professionnels et autres documents ;
• La proposition d'informatisation des paiements de repas pour le personnel et les familles.



► La démocratie participative au jour le jour à Saint-Denis

La commune de Saint-Denis a poursuivi en 2015 la promotion de la démocratie participative se traduisant par :

► **LE PILOTAGE DIRECT POUR LES CONSEILS DE SECTEUR**, les forums démocratie participative, le comité consultatif des migrants, le conseil des sages (seniors) et le conseil de la jeunesse qui verra le jour en 2016.

► **LE CO-PILOTAGE** (forum rythmes scolaires, Conseils citoyens, Commission accessibilité, Conseils des petits Dionysiens liés aux écoles, mis en place en 2016...).

► **L'ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES** par un apport d'expertise et de méthodologie.

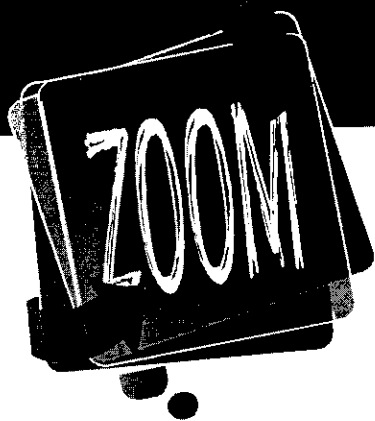
Le principe est de (re)donner envie aux Dionysiens de participer aux projets communaux, du plus petit (simple embellissement de quartier) au plus grand (PRUNEL par exemple, voir en dessous).

400 habitants sont impliqués dans les conseils de secteur, dispositif mis en oeuvre en février 2015. Les habitants sont force de proposition et de consultation auprès des services de la ville pour la gestion municipale.

Les projets sont repris ensuite dans les Comités de Pilotage (CP2T), pour un travail d'assemblage et de consolidation. Une clause de la faisabilité citoyenne a été ajoutée, il s'agit d'obtenir l'adhésion de la majorité des habitants.

Les projets validés sont suivis par un service dédié composé de chefs de projets sectorisés qui travaillent de manière coordonnée avec les autres services communaux concernés par ces projets.

La ville de Saint-Denis devrait lancer en 2016 le service **ALLO MAIRIE**, pour permettre aux habitants de signaler toute **anomalie sur la voie publique**. Les usagers pourront par téléphone, internet et une application smartphone interpellier les services communaux



CONCERTATION ET PARTICIPATION DE LA POPULATION DANS L'ÉLABORATION DU PLAN DE RENOVATION URBAINE NORD EST LITTORAL PRUNEL

La Ville de Saint Denis a mis en place une **démarche de concertation** avec l'ensemble des parties prenantes à l'occasion de l'élaboration du Plan de Rénovation Urbaine Nord Est Littoral, ou PRUNEL.

En effet, la Ville a souhaité que ce projet soit l'occasion d'une démarche partagée et de co-construction avec :



Egalement, **les différentes instances consultatives** (Commission accessibilité, Conseil des sages, Conseil des migrants de l'océan indien, futur Conseil des jeunes) **et de démocratie de proximité** (Conseils de secteur) mises en place par la Ville de façon pérenne. L'objectif est d'intégrer dans le cours de la démarche les Conseils citoyens lorsque ces derniers seront installés dans le cadre de la politique de la ville.

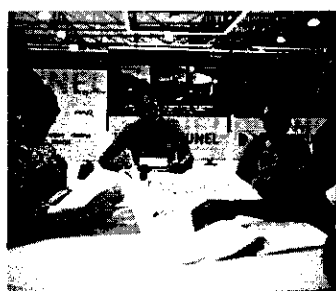
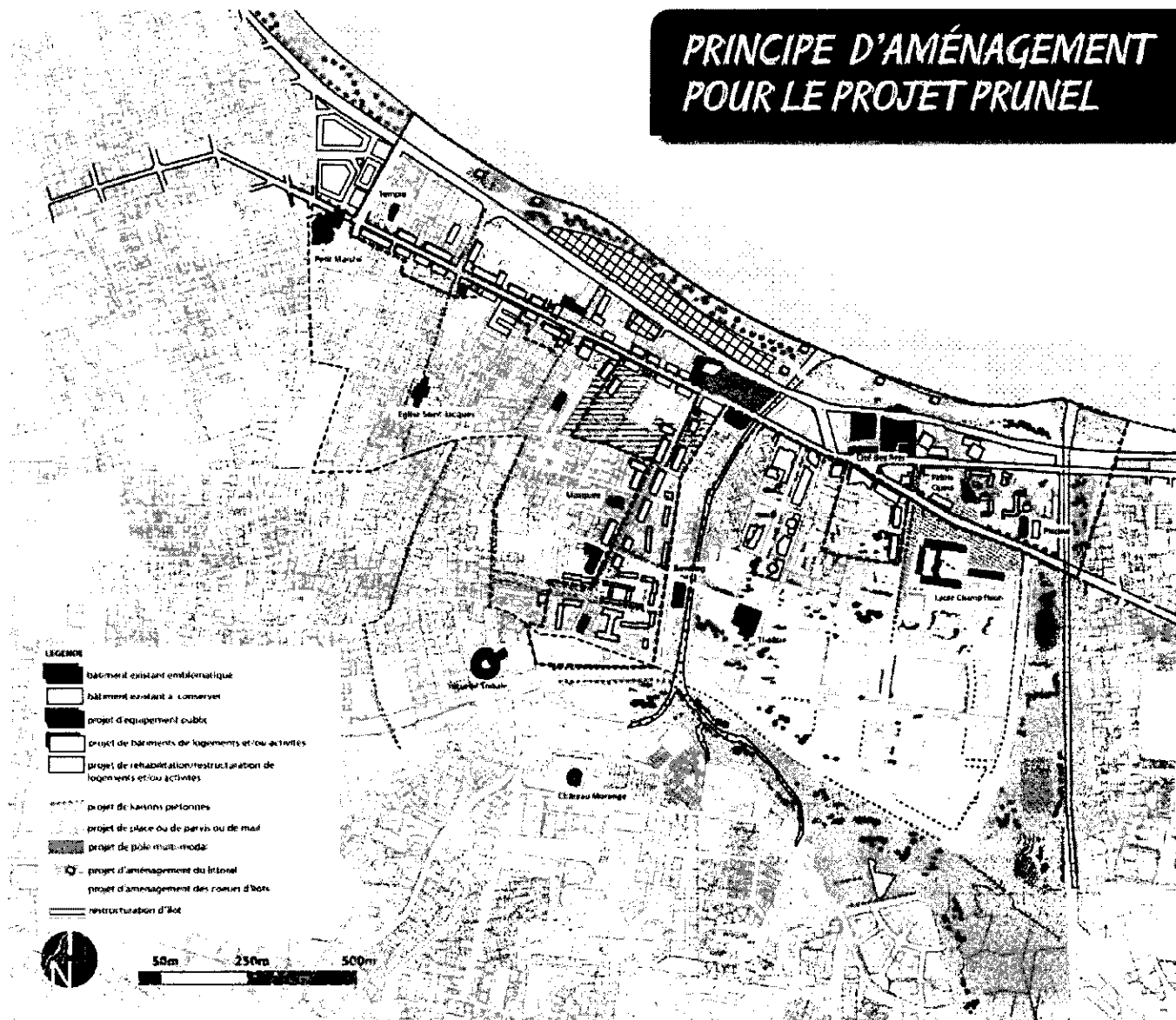
Le **projet PRUNEL** a été engagé sur la base d'un périmètre de projet correspondant aux **périmètres des quartiers en politique de la ville** (QPV) et d'un périmètre de réflexion plus vaste englobant des quartiers limithrophes du périmètre du projet.

La **démarche de concertation**, où chacun a pu apporter sa contribution à la réflexion et au projet dans une logique de co-construction, a reposé sur **quatre dispositifs de concertation** :

- **DES RÉUNIONS PUBLIQUES** intégrant en phase intermédiaire des acteurs économiques ;
- **DES ATELIERS DE RÉFLEXION, D'ÉCHANGE ET DE DÉBAT**, constituant le dispositif central, regroupant une diversité de parties prenantes
- **UN ATELIER SPÉCIFIQUE** composé de membres des instances participatives de la ville. Cet atelier constitue un relai dans l'attente de la mise en place des Conseils citoyens appelés à intervenir sur le projet PRUNEL. La ville a proposé d'associer à cet atelier des instances extérieures au périmètre projet.
- **DES CONCERTATIONS** sous forme individualisée ou collective.

La démarche de concertation a été appréciée, même si la participation aux ateliers a été inégale. 250 habitants y ont participé.

PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT POUR LE PROJET PRUNEL



Le projet PRUNEL est lauréat de l'appel à manifestations d'intérêt «Ville durable et solidaire, excellence environnementale du renouvellement urbain».

Avec 19 autres projets, dont deux autres en outre-mer (Cayenne en Guyane et Saint-Pierre à La Réunion) ont été primés. En effet, en lien avec le projet SWAC, le PRUNEL verra la promotion de quartiers sobres en énergie, avec le premier microgrid d'outre-mer (réseau électrique local avec une production d'énergie autonome), un travail de réduction du phénomène d'îlot de chaleur urbain et une maîtrise des dépenses énergétiques individuelles et collectives.

La cohésion sociale et la solidarité ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS



L'insertion au sein des services de la commune

Une clause d'insertion locale est insérée dans tous les marchés publics de travaux ou de prestations intellectuelles de la commune.

Par ailleurs, la commune emploie 1200 agents en contrats aidés, en plus de 3400 agents permanents.



AINSI, DANS LA RESTAURATION SCOLAIRE PAR EXEMPLE, 40% DU PERSONNEL CHARGÉ DES REPAS DANS LES ÉCOLES EST EN CONTRAT AIDÉ.

Enfin, la commune emploie 180 personnes en interne en Emplois d'Avenir et 160 via les associations qu'elle aide.

Les investissements en télécommunications pour plus d'égalité territoriale

Les coûts des télécommunications ont diminué de 1,5 millions d'euros en 2013 à environ 1,3 millions d'euros pour 2014. Il est attendu une évolution similaire pour 2015. Cela est dû en partie à la baisse tendancielle du coût des télécommunications à La Réunion.

La fibre optique est développée progressivement (projet Fiber To The Home FTTH) sur le territoire par les opérateurs internet, avec un accompagnement communal.



EN 2015, LA MONTAGNE (8E KM) A ÉTÉ ÉQUIPÉE DE FIBRE OPTIQUE. LES TRAVAUX SONT EN COURS POUR LES AUTRES QUARTIERS.



L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE SERA RACCORDÉ AU TRÈS HAUT DÉBIT D'ICI 2020.

Ce projet fait de Saint-Denis une ville pilote et exemplaire étant donné l'importance du territoire à desservir et de sa population. La Réunion devrait être totalement équipée en 2026, selon le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) pour La Réunion.



L'insertion concernant la dématérialisation

La dématérialisation se poursuit à Saint-Denis, avec la numérisation du courrier reçu et des délibérations des Conseils municipaux, de l'État Civil et des factures.



TOUT CE QUI A TRAIT AU CONSEIL MUNICIPAL SERA DÉMATÉRIALISÉ D'ICI MI 2016 : CONVOCATIONS, DOSSIERS, DÉLIBÉRATIONS. Des tablettes numériques seront mises à disposition des élus pour la lecture des dossiers. Ceci représente une économie de 150 000 à 200 000 euros par an (suppression des frais d'impression et d'envoi des dossiers des Conseils municipaux aux élus).

Par ailleurs, plus de 80 tablettes ont été acquises pour comptabiliser les demi-pensionnaires des écoles, ce qui permet de transférer directement les données aux cantines pour une préparation optimale des repas en fonction du nombre d'élèves prévu.



DES TABLETTES ONT ÉGALEMENT ÉTÉ UTILISÉES LORS DES ÉLECTIONS, REMPLAÇANT LE LISTING RÉPARTISSANT LES 98 000 ÉLECTEURS DANS CHAQUE BUREAU DE VOTE. Pour les prochaines élections, la dématérialisation des programmes des candidats destinés aux électeurs est envisagée (sites internet par exemple), ainsi que le recyclage effectif des bulletins de vote (100 000 par candidat).



EN 2016, LA COMMUNE VA ÉLABORER UN PLAN ÉCOLE NUMÉRIQUE, AVEC 15 ÉCOLES PILOTES QUI SERONT ÉQUIPÉES À LA RENTRÉE D'AOUT 2017 EN TABLETTES ET CHARIOTS NUMÉRIQUES.



LE PROJET

OPTIQUE INTRA-CITÉS OIC

Par ailleurs, en interne, la ville de Saint-Denis a interconnecté tous ses sites du centre-ville et de Sainte-Clotilde (depuis le Bas de la rivière jusqu'à la Médiathèque), en intégrant le Centre technique communal. Cette opération, qui correspond à une première phase de près d'un million d'euros, permet une connexion à très haut débit des différents sites et services communaux, dont une dizaine d'écoles situées dans ce périmètre, soit au total une quarantaine de sites connectés. Les travaux de connexion sont déjà réalisés et les équipements desservis par la fibre optique seront totalement opérationnels début 2016. Une deuxième phase d'équipement sera lancée courant 2016 pour la connexion de la mairie annexe du chaudron et des sites communaux voisins.

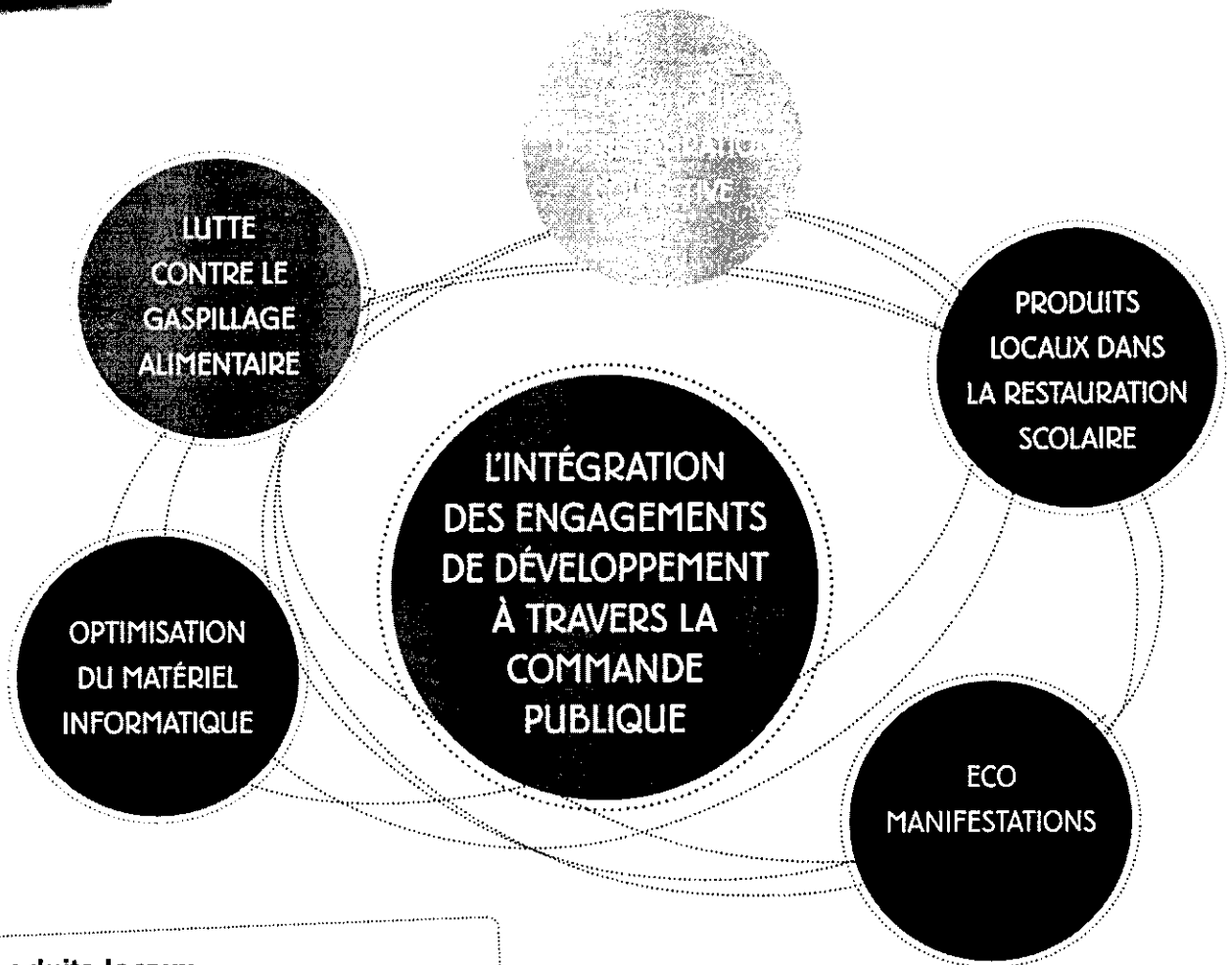
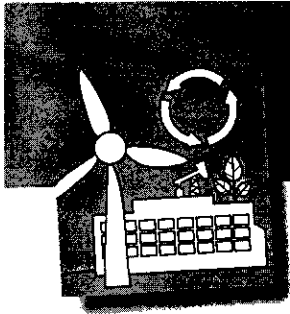
CE RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE PERMETTRA POUR LA COLLECTIVITÉ :

- **DE LIMITER LES DÉPLACEMENTS DES AGENTS**, en facilitant les visioconférences et de faire des économies en matière de transport et de gestion du temps.
- **DE LIMITER LES ABONNEMENTS TÉLÉPHONIQUES**, par le lien direct entre l'Hôtel de ville et les sites dispersés sur le territoire communal.
- **DE METTRE EN PLACE DES SPOTS DE WIFI® GRATUIT DANS LES ESPACES PUBLICS POUR RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE**. Outre la nouvelle place, bordée par les rues Maréchal Leclerc, Ah Sam et Isoop Ravate, et l'Hôtel de Ville, opérationnels en 2015, une demi-douzaine de bornes Wifi® similaires seront mises en place en 2016. Ce dispositif viendra en complément des spots qui seront mis en place en 2016 via une convention avec la Région au niveau du Grand Marché, de la Cathédrale et du Barchois.

Par ailleurs, la commune est équipée depuis plus d'un an d'un réseau de radio numérique, qui permet aux agents de communiquer par radio au lieu d'utiliser des téléphones portables. Ceci implique une économie d'abonnements et de télécommunications. Ce réseau pourra être utilisé également pour la commande à distance des feux de signalisation et des éclairages publics.



Consommation responsable et durable À TRAVERS LA COMMANDE PUBLIQUE



Produits locaux dans la restauration scolaire

Depuis 2014, la ville de Saint-Denis a engagé une démarche de **promotion des produits locaux dans les restaurants scolaires**. La ville a obligation de respecter le code des marchés publics et de ce fait de donner un accès et un traitement égal à tous les candidats. Dans ce cadre, lors des appels d'offre la collectivité peut mettre en place des mesures préconisant les «circuits courts» (lieu de production et de consommation). Ainsi, suite à la signature du Small Business Act, la commune oriente ses achats vers des «produits pays».



POUR LES ANNÉES 2014-2015, SUR 4 MILLIONS D'EUROS DE PRODUITS ALIMENTAIRES ACHETÉS POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE, 1,5 MILLIONS D'EUROS (SOIT 37,5%) ONT ÉTÉ DÉPENSÉS POUR DES «PRODUITS PAYS» (PRODUITS ISSUS DE L'AGRICULTURE RÉUNIONNAISE) OU «NOULAFÉ» (PRODUITS TRANSFORMÉS À LA RÉUNION).

Il s'agit : de la totalité des desserts lactés et glacés, du pain, des eaux en bouteille et des ovoproduits et d'une partie des produits laitiers, des desserts, de la viande et des fruits et légumes.



CETTE DÉMARCHÉ SERA RECONDUITE EN 2016.

Lutte contre le gaspillage

L'école La Chaumière est pilote pour une opération anti-gaspillage, en partenariat avec l'ADEME. Il s'agit de réduire les restes alimentaires produits par une classe de 22 enfants (CE2 et CM1) via des ateliers de sensibilisation et d'éveil au goût.



UNE EXPÉRIMENTATION A LIEU DANS UNE CLASSE DE CETTE ÉCOLE.



Optimisation du matériel informatique



LE DÉPLOIEMENT DE LA TECHNOLOGIE «CLIENT LÉGER» S'EST POURSUIVI EN 2015, AVEC L'ACQUISITION DE 260 BOITIERS, REMPLAÇANT LES UNITÉS CENTRALES DES ORDINATEURS.

Sur 1000 postes existants, 120 étaient équipés en 2014, 200 en 2015 et l'objectif est d'arriver à 800 à terme.

Un accord-cadre a été signé pour que les fournisseurs de matériel informatique reprennent les anciennes machines, pour les recycler. Par ailleurs, un marché a été passé avec une entreprise spécialisée dans le traitement des déchets électriques électroniques pour traiter le matériel obsolète.

Lors de l'achat de matériel, des clauses de développement durable existent dans les marchés (label Energy Star, impression recto-verso automatique, etc.).

De plus, des imprimantes à usage collectif sont progressivement mis en place dans les services.



EN 2016, LA VILLE ÉTABLIRA UN SCHÉMA DIRECTEUR DE L'IMPRESSION POUR OPTIMISER ENCORE L'ATTRIBUTION, L'UTILISATION ET LA GESTION DES PLUS DE 200 PHOTO-COPIEURS INSTALLÉS DANS LES SERVICES, ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET AUTRES.

L'éducation au développement durable dans les écoles

La Ville de Saint-Denis expérimente un Agenda 21 Scolaire dans 10 de ses établissements du 1^{er} degré.

Intégrées aux programmes scolaires, les actions déclinées sont ainsi centrées essentiellement sur l'Éducation en matière de Développement Durable ainsi que la Citoyenneté. Ces disciplines étant bien entendu, largement transversales et rejoignent les disciplines scolaires dites fondamentales, à savoir le français et les mathématiques. Les thématiques sont larges et au choix des établissements scolaires : Achats/Consommation, Alimentation, Biodiversité Déchets, Déplacements, Diversité Sociale et Culturelle, Énergie, Eau, Santé, Qualité de l'air, Prévention de risques.



CHAQUE ÉCOLE A IDENTIFIÉ UN OU PLUSIEURS PROJETS. POUR LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS, LA VILLE DE SAINT-DENIS COORDONNE L'EXPÉRIMENTATION ET APORTE UN APPUI LOGISTIQUE ET FINANCIER.

ÉCOLES ET PROJETS IDENTIFIÉS :

- ÉCOLE PRIMAIRE LA CHAUMIÈRE : «Découverte de l'environnement : école fleurie»
- ÉCOLE LES BAIES ROSES : «Connaissance du patrimoine faune et flore, protection et embellissement de notre environnement proche»
- ÉCOLE JOINVILLE : «Trions nos déchets, protégeons nos espaces»
- ÉCOLE EUDOXIE NONGE : «Embellissement d'une école éco-citoyenne», «Lutte contre le gaspillage alimentaire, de l'eau, de l'énergie - Education à la citoyenneté : devenir ambassadeur de l'éco-citoyenneté», «Création d'un jardin pédagogique expérimental - Tri et recyclage des déchets»
- ÉCOLE LES LILAS : «La création d'un jardin d'espèces endémiques», «La création d'un musée réfectoire : des arts visuels à l'instruction civique»
- ÉCOLE ALAIN LORRAINE : «Comprendre une ou deux questions liées au développement durable et agir en conséquence (l'eau dans la commune, la réduction et le recyclage des déchets)», «Sensibilisation à l'environnement et à la gestion de l'eau»
- ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE PHILIPPE VINSON (EN COURS)
- ÉCOLE BORY DE ST-VINCENT (EN COURS)
- UNE ÉCOLE PRIVÉE (EN COURS)

Indicateurs de développement durable - Saint-Denis	2012	2013	2014	2015	Commentaires
--	------	------	------	------	--------------

MAÎTRISE DE L'ENERGIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Consommations électriques communales	Consommations électriques (en GWh)	17,9	15,6	17,2		Maîtrise des consommations malgré l'augmentation du nombre d'équipements desservis
	Dépenses annuelles en € HT	1 766 977	1 914 403	2 198 211		
	Prix moyen du MWh	127 €	140 €	128 €		
Eclairage public	Foyers lumineux	14 438			14 861	50% candélabres
	Nombre d'abonnements	936	898	880		Optimisation
	Rénovation du matériel - Investissement (en €)		100 000	100 000	450 000	représente 30 à 40% d'économie d'énergie
	Automatisation éclairage des sites sportifs			19%	50%	400 sites éclairés 67 à équiper

TRANSPORTS

Flotte de véhicule communal	véhicules motorisés		450	419	430	dont 2 hybrides + VAE Police Municipale
	Taux de renouvellement du parc		10%	10%	5%	
	Consommation de carburant (en l/an)		276 365	240 157		
	Véhicules réformés			61	20	
Déplacements	Taux utilisation transport en commun			11%		Objectif du PDU : 15%

DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

Gestion des ressources humaines et développement de l'emploi communal	Effectif	3125	3175	3141	3018	
	Equivalents Temps Plein	2895	2922	2895,9	2857	
	% titulaires	24,6%	25,5%	26,8%	26,0%	
	% non titulaires	70%	67,7%	65%	69,0%	
	% emplois aidés	5,4%	7,4%	8,2%	5,0%	
	Age Moyen	48	49	49	49	
	Taux de mobilité interne	6,3%	4,2%	4,5%	4,1%	
Formation	Jours de formation	6463	6366	5585	2996	soit 4 jours/agent
Emploi par l'insertion (emplois aidés)	Chantiers d'insertion		30	16	35	Objectif : 40
	% de sorties positives % d'emplois durables		30% 10%	NC	NC	

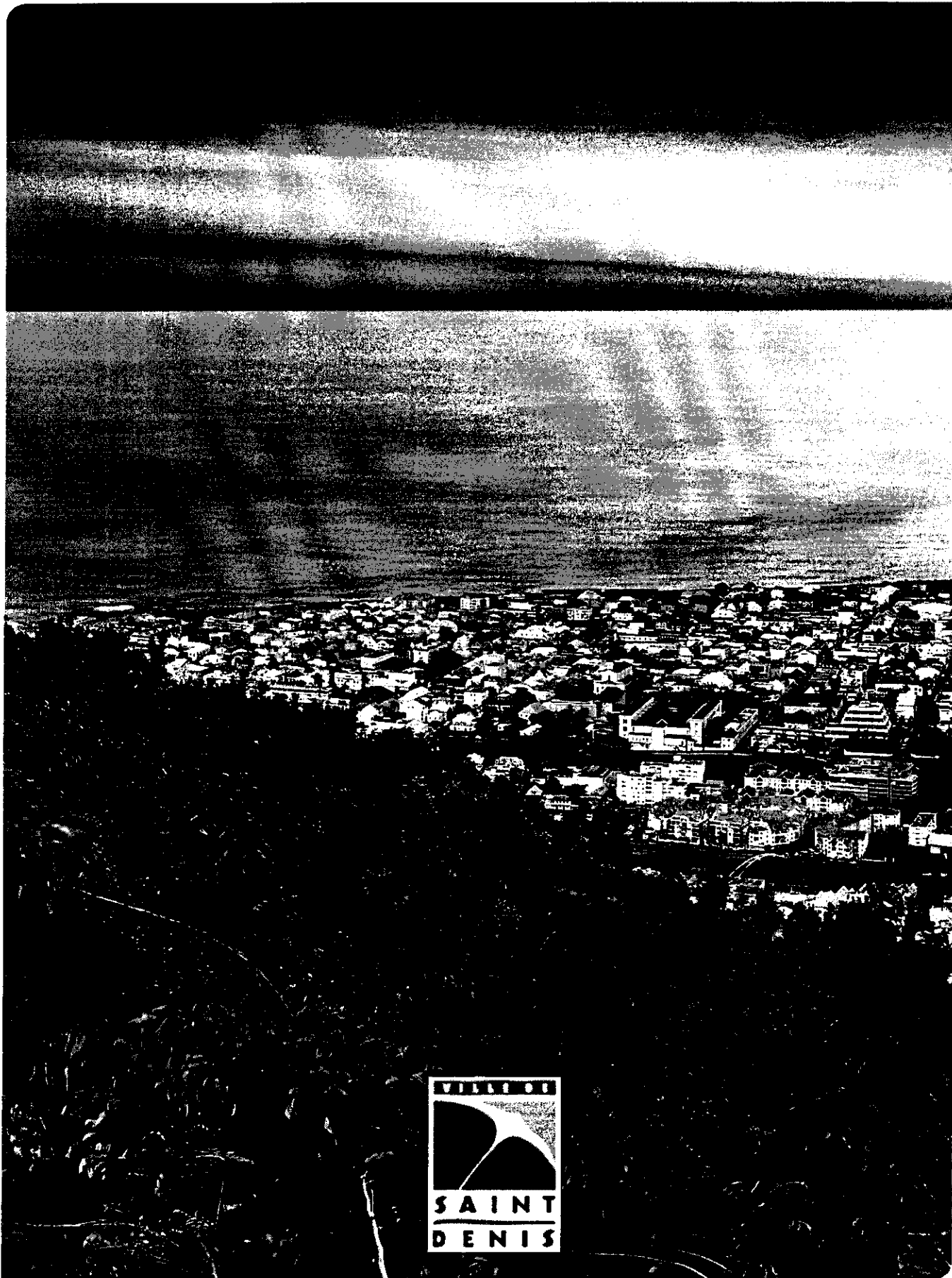
Indicateurs de développement durable - Saint-Denis	2012	2013	2014	2015	Commentaires
--	------	------	------	------	--------------

COHÉSION SOCIALE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE

Personnes âgées	Personnes âgées recensées	17 000	18 000	19 000	20 000	25 000 personnes âgées en 2020
	dans les clubs seniors	3 000	3 000	2 500	2 500	
	dans le plan «Senior action» et nb heures			300 1536 h	776 2832 h	Objectif 2100 en 2016 et 5280 h
	Nombre de repas distribués	83 600	NC			300 personnes âgées ou vulnérables livrées 6j/7
Logements aidés	Logements aidés construits	658	904	30 logements réhabilités		500 000€ / an pour travaux d'entretien
Jeunesse	Bourses de voyages				100	Double pour 2016
	Bénéficiaire gratuité TC				6 000	500 000€ / an pour travaux d'entretien
Vie associative	Aide aux associations en M€		30 M€	32 M€	32 M€	génère 4 000 emplois permanents
La petite enfance	Nombre de structures dont communales dont microcrèches Nombre de places agréées dont communales		42 8 13	41 8 13	59 EAJE 8 27	
			1 361	1 439	1 550	
			379	439	399	
La création de plateforme e-service et de l'intranet	Demandes d'actes via le portail citoyen		6 596	9 132		
	Part des demandes d'acte d'état-civil dématérialisées		25%	31%		

CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLE

Équipement bureautique	Nombre de postes bureautique		1 000	1 000	1 000	
	Taux d'équipement en «client léger»			12%	26%	80% de réduction d'énergie/poste. Objectif : 800
Eau potable	Nombre d'abonnements	480	468	466	460	Baisse des volumes consommés, mais hausse du prix de l'eau lié à l'assainissement
	Production d'eau potable			27	25	
	Consommation communale en m3	1 068 767	984 720	841 611		
	Dépense communale eau potable en €	1 715 866	1 729 794	1 546 718		
	Rendement du réseau public	55%		58%	61%	Objectif : 75%
	Consommation annuelle				220 m ³	Par habitant
	Captages forages protégés		60%	60%	60%	

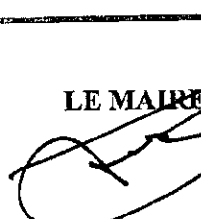


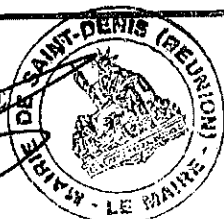
Crédits photos : Gaël Ayan // Mairie de Saint-Denis // Fotolia // Shutterstock // Cyathea

Ce rapport a été élaboré par la Mission Développement Durable de la mairie de Saint-Denis
avec la collaboration du bureau d'études Cyathea. Design graphique : MissLibélul

AR CONTROLE DE LEGALITE : 974-219740115-20160302-16112-DE
en date du 07/03/2016 ; REFERENCE ACTE : 16112

Examiné par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du mercredi 02 mars 2016
et annexé à la Délibération n° 16/1-12

LE MAIRE

Gilbert ANNETTE



RAPPORT
2015

Synthèse
DEVELOPPEMENT
DURABLE



RAPPORT
2015

Synthèse
DEVELOPPEMENT
DURABLE

Le développement durable, c'est prendre en compte 5 finalités :



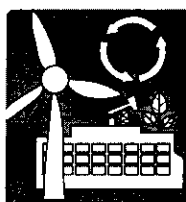
Lutte contre
le changement
climatique



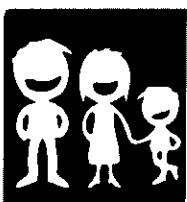
Cohésion sociale
& solidarité
entre territoires
et générations



Préservation
de la biodiversité
& gestion des milieux



Modes de production
et de consommation
responsables



Epanouissement
de tous les
êtres humains

*On retrouve ces
pictogrammes tout
au long du rapport
afin d'identifier les
actions et les finalités !*

Le rapport DD 2015 présente :

Les Actions
menées
en 2015



Les Actions
prévues
pour 2016

EXTERNES

projets et politiques
publiques pour le territoire
et les habitants

INTERNES

à la gestion communale
(fonctionnement, commande
publique, agents...)



La lutte contre

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

EN EXTERNE

▶ PCET

- ▶ 14 actions engagées (87%) sur 16

▶ Energies renouvelables

- ▶ Projet SWAC + 3 projets PV accompagnés



▶ Transports en commun

- ▶ PDU + étude programmation mobilité en centre-ville
- ▶ Extension TCSP ; projets de transport par câble ; projet NEO
- ▶ Etude de circulation sur la frange littorale prévue pour 2016
- ▶ Début mise en œuvre Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)



EN INTERNE

▶ Baisse des consommations électriques

- ▶ diminution consommation éclairage public
- ▶ Réalisation et rénovation de bâtiments en ventilation naturelle



▶ Gestion transport domicile/travail des agents

- ▶ Facilité sur les transports en commun





Préservation de la **BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES**



La pépinière communale

- ▶ Production de plantes **indigènes et endémiques**, pour la forêt semi-sèche
- ▶ Pourra servir de base pour des activités pédagogiques

Restauration écologique de la rivière Saint Denis

- ▶ via la régularisation du captage

Protection des oiseaux

- ▶ **NUITS SANS LUMIÈRE** : points lumineux éteints sur 20 nuits

Restauration de la décharge de la Jamaïque

- ▶ **Lancement** des travaux pour un terrain stabilisé et non polluant

Réhabilitation de la pépinière communale

- ▶ Production des plantes pour les manifestations, les écoles, les bâtiments, exempt de produits chimiques

Restauration écologique de la rivière Saint Denis

- ▶ via la régulation du captage



EN INTERNE EN EXTERNE

EN INTERNE EN EXTERNE

Démarche ZERO PHYTO

- ▶ **Aucun produit chimique** pour l'entretien des espaces verts et la production en pépinière
- ▶ Hors nécessités liées à la salubrité dératisation, désinfection et desinsectisation.





Ressources en EAU POTABLE



Garantir une eau de qualité pour tous

- ▶ 11 captages d'eau superficielle et 9 forages d'eau souterraine en cours de protection
- ▶ Rénovation importante de réseau ont été remplacés, dans le cadre du PRU des Camélias
- ▶ Résorption de fuites sur le réseau et sensibilisation auprès des bailleurs sociaux
- ▶ **CŒUR VERT FAMILIAL** : résorption de fuites du réseau pour arrosage.
Nouveau réseau automatique équipé de compteurs connectés



Garantir une eau de qualité pour tous

- ▶ Doublement prévu de la capacité de **stockage** d'eau potable (80 000 m3 actuellement)
- ▶ **Interconnexion** des réseaux (ouest et est) pour plus de sécurité d'approvisionnement
- ▶ Révision du schéma directeur Eau Potable en 2016.

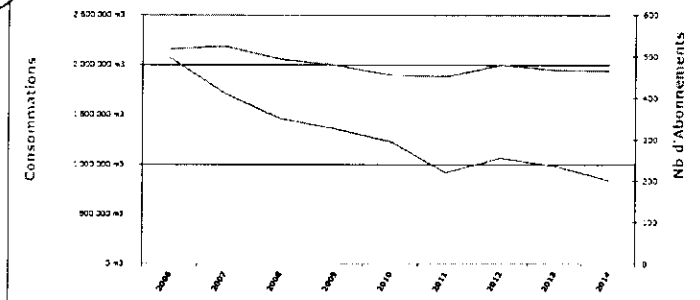
EN EXTERNE



Baisse des consommations en eau depuis 10 ans

- ▶ Effort pour **limiter les consommations** sur les équipements sportifs, espaces verts et bâtiments.

Nombre d'abonnés stable mais des consommations en baisse




EN INTERNE



▶ Amélioration des conditions de vie des dionysiens

- ▶ **Logement** : 28 réhabilitations logements insalubres, améliorations légères de l'habitat en subventionnant des opérateurs associatifs
- ▶ **PÔLE SANTÉ** et contrat local de santé en cours d'élaboration ainsi qu'un appui logistique et humain à des associations et manifestations

▶ Saint-Denis, phare culturel et sportif

- ▶ **Dans les quartiers** : activités culturelles. Exemple : Cirque avec CIRQUONS FLEX à Prima
- ▶ **ELLE EST SPORT**, 550 femmes, une douzaine de disciplines proposées
- ▶ 14 activités périscolaires dans 44 écoles élémentaires, touchant 70% des élèves
- ▶ **CŒUR VERT FAMILIAL**, inauguré en 2015, lieu d'activités ludiques, sportives et culturelles
- ▶ 2016 : réhabilitation stade Jean Ivoula et création d'un centre Indoor 

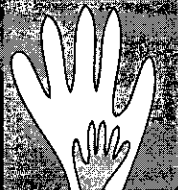
EN EXTERNE



▶ Emergence de projets au sein de la commune

- ▶ Challenge de l'innovation, récompensant 3 projets d'agents
- ▶ Démocratie participative au quotidien à Saint-Denis
- ▶ Concertation sur PRUNEL, projet de rénovation urbaine, lauréat à un concours national Ville durable et solidaire, excellence environnementale du renouvellement urbain

EN INTERNE



La cohésion sociale et la solidarité **ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS**



Saint-Denis, ville solidaire

- ▶ Développement de nouvelles **solutions d'accueil** via la nouvelle direction Petite Enfance
- ▶ **8 crèches municipales**, employant 190 personnes, amélioration du confort thermique.
- ▶ Le lieu d'accueil enfant / parent (LAEP) ouvert en mars 2015 a déjà accueilli 200 familles

Pole d'intégration

- ▶ Permet accueil et écoute des populations migrantes depuis 2008

Saint-Denis soutient la jeunesse

- ▶ 100 bourses de voyage délivrées en 2015, 200 prévues en 2016.
- ▶ **Gratuité** des transports en commun pour les 15-18 ans en 2015 et sera élargie en 2016.

Pour une ville, amie des aînées

- ▶ **PLAN SENIOR** en action : plus de 1000 heures activités pour 650 inscrits, doublé en 2016.

EN EXTERNE



Ville pitote pour le très haut débit

- ▶ 2015 : La Montagne (8e km) a été équipée , tout le territoire de Saint-Denis raccordé d'ici 2020
- ▶ **OPTIQUE INTRA-CITÉ** : interconnexions des sites communaux
=> limiter les déplacements des agents, limiter les abonnements téléphoniques
- ▶ Spots de Wifi® gratuit dans les espaces publics. 2 sites opérationnels et 5 prévus en 2016 ?

EN INTERNE



La cohésion sociale et la solidarité ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS



Saint-Denis, ville engagée vers l'insertion professionnelle

- ▶ 35 en 2015 et un objectif de 40 chantiers par an ensuite
- ▶ Chantier **d'adaptation professionnelle** au sein de la collectivité (formation diplômante)
- ▶ Chantiers **d'insertion ponctuels** (projets de réhabilitation et d'aménagement). En 2016 : revégétalisation aux Camélias (12 à 18 mois), restauration rivière Saint-Denis (12 mois), Véloce, fabrique de vélos électriques, Miel en lèr : production de miel sur les immeubles de Bellepierre et La Source, Jardins partagés au Chaudron.
- ▶ **LES JARDINS DE COCAGNE** (chantier d'insertion permanent) à La Montagne (15e km)
- ▶ **SERRE pédagogique** (chantier d'insertion permanent) à Bois de Nèfles
- ▶ **PROJET "KAROUSÉLAZ"** : un projet intergénérationnel à La Fabrik
Un 2ème projet en 2016, pour faire perdurer ce chantier d'insertion
- ▶ **LA RESSOURCERIE "LÉLA"**, chantier d'insertion permanent porté par BAC Réunion

EN EXTERNE



l'insertion sociale dans la commune

- ▶ **Clause d'insertion sociale** est intégrée dans tous les marchés de travaux de la commune
- ▶ **1200 agents** en contrats aidés, en plus de 3400 agents permanents.
- ▶ **180 personnes employées** dans les services de la ville en Emplois d'Avenir
- ▶ **160 personnes employées** via les associations aidées par la commune

EN INTERNE



Des modes de production et de CONSOMMATION RESPONSABLES

EN EXTERNE

Création d'activités et d'emplois via la commune



- **CAPAB**, Maison de l'économie sociale et solidaire, véritable incubateur permettant de fiabiliser les projets des jeunes issus de la filière insertion, financement municipal.
- **11 EcoBox posés**, dont 6 en 2015. Objectifs : 40 d'ici fin 2016 et 100 d'ici 2019.
- **GESARUN** : Groupement d'Employeurs Sport et Animation de la Réunion

Agenda 21 scolaire



- **7 écoles** sont impliquées dans un projet d'éducation au développement durable.

Optimisation du matériel informatique



- Schéma Directeur d'Impression pour optimiser les photocopieurs de la ville.

Événementiel

- 2016, vers des **Eco-Manifestations** (vaisselle réutilisable, tri déchets)

Déchets

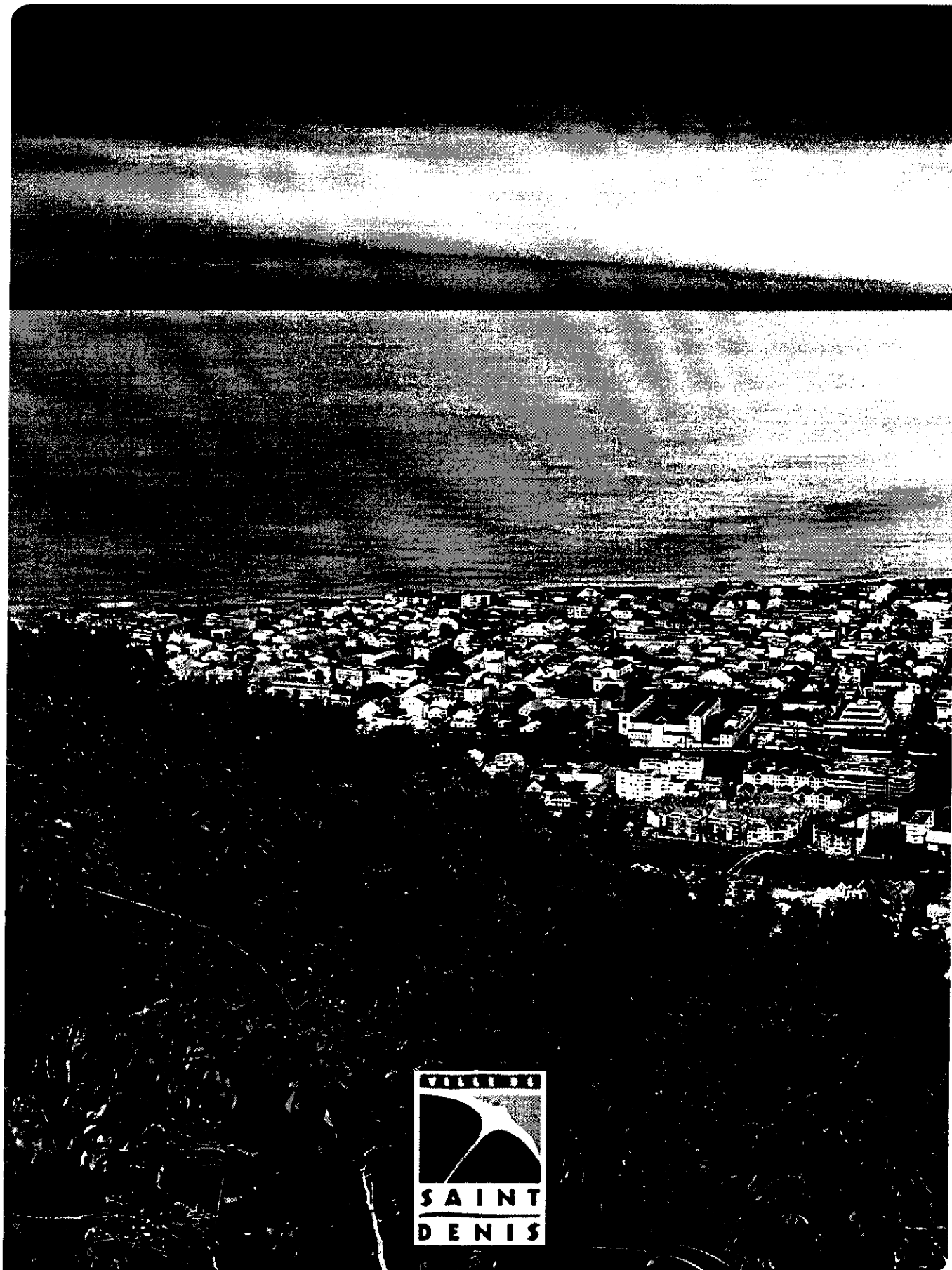
- En 2016, formation du personnel d'entretien des locaux pour le tri sélectif et formation des agents communaux à **l'éco-citoyenneté** dans les années à venir.

EN INTERNE

Commande publique locale et durable



- **37,5% de produits locaux** dans la restauration scolaire (1,5M€à)
- Expérimentation **contre le gaspillage alimentaire** à l'école La Chaumière avec l'ADEME
- Plateforme de **mutualisation logistique** pour la restauration scolaire, En 2016 : étude pour la mutualisation de certains centres de cuisson.



Crédits photos : Gaël Ayan // Mairie de Saint-Denis // Fotolia // Shutterstock // Cyathea

Ce livret a été élaboré par la Mission du Développement Durable de la mairie de Saint-Denis
en partenariat avec le bureau d'études Cyathea. Design graphique : MssLibéful

AR CONTROLE DE LEGALITE : 974-21974011530160302-16112-DE
en date du 07/03/2016 ; REFERENCE ACTE : 16112